

ST-JUSTIN

Jeudi,

27 août 1936.

Vol. XV.

No. 42

Rédigé en
collaboration

L'Écho de Saint-Justin

Editeur-Propriétaire: W.-H. Gagné

Journal Hebdomadaire

Abonnement:

Canada: \$1.00
E.-Unis: \$1.50

Rédaction et Ad-
ministration
St-Justin,
Co. Maskinongé.

SUR LA TOMBE DE NOS MORTS!

(En Hommage de Sympathies aux familles éprouvées)

J'ai sur ma table de travail "Le Nouvelliste" qui consacre des lignes détaillées sur la tragédie du quatorze dernier. Cette lecture m'a fait comprendre davantage toute l'étendue du malheur qui nous a tous frappés.

J'ai encore, frais au coeur, le lourd malaise que j'éprouvai près de ces corps déchiquetés. Je revis par l'un de mes plus pénibles souvenirs, l'accablante tristesse de cette scène. Je revois surtout tous ces parents, ployés sous la trop forte épreuve, viser d'un oeil douloureux les malheureuses victimes. Et à un recul de quelques jours, j'en ai froid au coeur, et ma main s'alourdit sur mon papier.

Nouvelle brutale, saisissante, inconcevable, que celle qui, par une nuit sombre, nous apprenait le lugubre accident. Je me représente la scène navrante: des jeunes gens, fiers de la vie, le coeur bondissant de joie, qui chantent dans la nuit l'enthousiasme de leur vingt ans, les farces grasses qui font épanouir les figures, puis c'est l'approche du danger, les chants s'éteignent, les voix se taisent, la gorge se serre, la frayeur dilate l'oeil, l'affolement du chauffeur, la pensée rapide comme l'éclair qui se dirige vers les êtres chers, le choc fantastique, les corps semés dans la nuit, la mort qui étouffe, le dernier souffle, le râle qui ébranle ces corps robustes. C'est tout. C'est bien fini!

Et c'est quelques minutes après, la plus lamentable vision. Une vingtaine de cadavres jonchent le sol. Les yeux troublés se posent sur eux. On chuchotte. Des sanglots déchirent l'air. Des parents hagards croient mal voir, et par dessus tout la main bénissante du prêtre qui cherche à diriger vers l'éternelle lumière ces âmes surprises à ce tournant de la route.

Pourtant, quelques heures auparavant, tous ces jeunes gens riaient à la vie, participaient à la joute politique avec toute l'ardeur de leur jeunesse, sans savoir que c'était au prix de leur vie. Mystère de la Providence devant lequel nous nous sentons infiniment petits, qui laisse nos esprits forts en déroute, et nos coeurs dans l'effroi, dans la crainte, dans l'humilité.

Il se dégage de cette aventure une grande, une toujours vieille leçon. La mort frappe, multiplie parfois ses coups au moment le plus imprévu, le plus inopportuniste. Elle fait crouler les plus belles espérances, elle renverse le néant de nos prétentions, elle brise le fil fragile de nos espoirs, elle déjoue nos calculs les plus habiles, elle fait se cambrier de douleur les hommes les mieux trempés, elle fait toucher du doigt aux assoiffés d'honneurs la caducité et l'enfantillage de leurs mobiles. Et par dessus tout, elle nous montre que l'imprudence — une imprudence aussi pitoyable qu'impardonnable — a toujours ses dures sanctions.

Il faudra bien alors toujours se rappeler qu'on ne joue pas avec le danger, que transporter dans un camion des trente ou quarante têtes, constitue une bravade, un appel direct à la mort, et que ceux qui autorisent, tolèrent, ou patronnent d'aussi grossières imprudences, sont qu'ils le veuillent ou non, les vrais complices désignés de ces aventures meurtrières.

Ces lignes, la plupart des familles éprouvées les liront. Mon Dieu! Je ne veux pas provoquer les sanglots qui les ont déjà secoués, ni faire revivre pour elles la théorie des cercueils qui ont parcouru nos rues trois longs jours. Elles auront compris que c'est un témoignage public de sympathie rendu à elles et aux victimes: A elles, pour leur humble soumission à cette sanglante épreuve, aux victimes — avant que le temps ne brise leurs traits et n'efface leur visage — pour le souvenir ému que nous leur gardons, et que je traduis, au nom de toute la population lousévillienne, par le plus déchirant des ADIEUX!

Fasse le Ciel que notre ville soit à jamais épargnée d'aussi retentissantes catastrophes!

Paul-N. VANASSE, Avocat.

L'honorable Maurice-L. Duplessis

PREMIER MINISTRE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Maurice-L. Duplessis est né aux Trois-Rivières, le 20 avril 1890. Il est le fils de L.-T. Nerée-LeNoblet-Duplessis, avocat et député, et de Berthe Genest, fille de L.-U.-A. Genest, avocat, des Trois-Rivières. Il reçut le nom de Maurice parce que son père était alors député à l'Assemblée législative de Québec, pour le comté de St-Maurice.



Il fit ses études d'abord au collège Sainte-Croix, de la Côte des Neiges, d'où il sortit à 12 ans, soit en 1902. Il fit son cours d'études classiques au Collège Saint-Joseph des Trois-Rivières et obtint en 1910, le titre de bachelier ès-arts. C'est le premier élève de ce collège à devenir le chef de la législature de la Province de Québec, honneur qui rejaillit sur son collège, ses confrères de classe, ses professeurs, (au nombre desquels on remarque Son Excellence Monseigneur A.-O. Comtois, Evêque des Trois-Rivières), sa ville natale.

Il a étudié le droit à l'Université Laval, succursale de Montréal, aujourd'hui l'Université de Montréal, où il obtint le titre de bachelier ès-loi. Il fut reçu avocat le 14 septembre 1913.

Il entra aussitôt au bureau de son père, aux Trois-Rivières. Le 15 juin 1914, son père ayant été nommé juge de la Cour Supérieure, il pratiqua quelque temps seul, puis forma la société légale: Duplessis, Langlois et Lamothe.

Me M.-L. Duplessis se présenta pour la première fois aux élections générales provinciales, de 1923, pour le siège des Trois-Rivières, mais il fut candidat malheureux. Il se présenta de nouveau, aux élections générales de 1927 et il fut élu par 138 voix de majorité. Il fut également réélu aux élec-

tions générales de 1931, par une majorité de 41 voix. Il vit sa majorité portée à 1202, aux élections générales du 25 novembre 1935. La majorité qu'il a obtenue le 17 août 1936, de 3,136, prouve la popularité dont il jouit dans sa ville natale.

Me Maurice-L. Duplessis a été choisi chef de l'Opposition conservatrice, à la grande convention tenue à Sherbrooke, le 4 octobre 1933. Le 7 novembre 1935, après l'entente survenue avec Me Paul Gouin, chef de l'Action Libérale Nationale, il devenait le chef de l'Action Libérale Nationale. Aux élections générales du 25 novembre 1935, son parti a obtenu 42 sièges sur 90 pour l'Assemblée Législative, de Québec.

Lors de la session qui dura du 24 mars 1936 au 11 juin, Me Maurice-L. Duplessis conduisit vigoureusement une enquête sur l'administration des divers départements gouvernementaux. C'est à la suite des révélations sensationnelles apportées au Comité des Comptes Publics que la session prit subitement fin le 11 juin 1936. Le premier ministre Taschereau, présenta sa démission ainsi que celle de son cabinet, les Chambres furent dissoutes et M. Godbout fut appelé à former un cabinet nouveau. (11 juin 1936).

Le 18 juin 1936, le chef de l'Action Libérale Nationale: M. Paul Gouin a rompu avec le chef du parti conservateur provincial, M. M.-L. Duplessis. Le 20 juin à un caucus tenu à Sherbrooke, on fonda l'Union Nationale avec comme chef Me M.-L. Duplessis. Des lors le nom de M. Duplessis fut la grande vedette de la politique provinciale. Sa renommée passa de la scène provinciale à toutes les provinces du Dominion, aux Etats-Unis, et même en Europe.

De la dissolution des chambres au 17 août dernier, M. Duplessis a tenu près de 50 assemblées dans les différents centres de la Province. Les foules accouraient toujours plus nombreuses pour entendre M. Duplessis, mais le principal événement fut l'assemblée monstre tenue au Stade de Montréal, qui réunit au-delà de 100,000 personnes. (1) C'était la première fois qu'un chef de parti réunissait un auditoire semblable.

Le scrutin du 17 août fut un désastre, une déroute et un écrasement du parti libéral qui ne réussit qu'à faire élire que 13 membres. L'Union Nationale fut victorieuse avec 77 comtés dont les majorités des candidats étaient écrasantes dans certains cas.

L'Honorable Maurice-L. Duplessis, premier ministre de la Province de Québec, a de qui tenir. Son père le juge L.-T. Nerée L. Duplessis, avait partici-

pé aux luttes politiques dans le district des Trois-Rivières et il fut député du comté de Saint-Maurice, à l'Assemblée Législative de Québec, de 1886 à 1897. Au dire de ses contemporains, le juge Duplessis fut un orateur comparable à Henri Bourassa.

Ses aptitudes et ses dispositions parlementaires ainsi que son sens légal, l'Honorable Duplessis, le nouveau premier ministre, les a puisés à la maison d'abord, dans l'atmosphère d'un foyer où les préoccupations publiques alimentaient souvent les conversations.

De sa mère, Berthe Genest, une femme spirituelle et très cultivée, l'Honorable Duplessis tient cette tournure d'esprit enjouée, optimiste, entreprenante, qui constitue pour une part le secret de sa popularité.

"Il est par tempérament de ceux, qui ne laissent jamais la roue de leur esprit tourner à vide", selon une expression de Mgr d'Hulst.

Habile, mordant, s'appliquant à trouver le mot juste ou la remarque cinglante, très cultivé, le nouveau premier ministre est un orateur habile, et un procédurier de premier ordre. C'est un patriote comparable à Papineau, Sir Georges-Etienne Cartier, Sur L.-H. Lafontaine, Honoré Mercier, Armand Lavergne.

L'Honorable M. Duplessis à 46 ans, a déjà, à son actif, 9 années de vie publique particulièrement remplie. Ses qualités personnelles et son activité méthodique laissent supposer le brillant de sa carrière.

Notaire Richard LESSARD.

(1) Le 12 août 1936.



M. GLEOPHAS BASTIEN EST
ELU DEPUTE DU COMTE
DE BERTHIER

Par une voix de Majorité.

Le décompte officiel dans le comté de Berthier ayant donné à M. Cléophas Bastien et à M. J.-A. Laforest chacun 2528 votes, M. Bastien a été proclamé élu par la voix de M. Siméon Lafrenière, officier-rapporteur.

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN
JOURNAL HEBDOMADAIRE
W.-H. Gagné & Fils
 Éditeurs-Propriétaires,
SAINT-JUSTIN, QUE.

Le prix de l'abonnement est de \$1.00 par année pour le Canada et \$1.50 pour les Etats-Unis. — Toute année commençant est due en entier.
 Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.
 Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

Ecole Sociale Populaire

LA PROPAGANDE DE M. GALLAGHER

Le seul communiste qui siège au parlement anglais, M. William Gallagher, fait actuellement une tournée de propagande dans notre pays. Il prêche ouvertement la doctrine révolutionnaire et invite le peuple canadien à s'enrôler derrière Tim Buck et ses amis afin de se donner un gouvernement plus conforme à ses aspirations comme l'ont fait le peuple russe et le peuple espagnol. C'est ce que M. Gallagher a dit notamment à Sudbury le 7 août.
 Le gouvernement américain n'a pas permis à M. Gallagher de faire sa propre propagande subversive aux Etats-Unis. Notre gouvernement n'aurait-il pas agi sagement en adoptant la même attitude? Qui laisse semer le vent récoltera la tempête.

Le jubilé Valach-Litvinoff

La "Pravda" consacre un No spécial au 60e anniversaire de Litvinoff. Des illustrations représentent la Commission soviétique; sur l'une d'elles il figure à côté de son chef Staline, "guide de la révolution mondiale", sur une autre on le montre avec une colombe de la paix sur l'épaule.
 La revue "Das Volk" vient, fort opportunément, de publier une biographie détaillée du diplomate soviétique, cet ancien repris de la justice, élevé par la presse soviétique au grade de "banneret de paix du Grand Staline".

Après avoir été arrêté puis expulsé de France pour y avoir écopé des billets de banque volés par Staline à main armée, à Tiflis, Neier Nose Valach, pour se soustraire à la justice russe et à celle de l'Occident, emprunta successivement les noms suivants: Enoch, Funkelstein, Ludwig Nitz, Gustave Graff, Poliansky, Félix surnommé "Papa-chka". Aujourd'hui Valach s'appelle Litvinoff. S'il a souvent changé de noms, Litvinoff a toujours gardé son rôle de servile auxiliaire de Staline et de fourbe. Sa politique "de paix" n'a cessé d'être d'habiles camouflages pour une action révolutionnaire persévérante suscitant des conflits internationaux et des émeutes sanglantes.
 Au Commissariat des Affaires étrangères, ce Juif roublard qui est censé représenter la nation russe, s'est choisi de dignes auxiliaires qui ne répugnent à aucune besogne et travaillent partout, la main dans la main avec les agents secrets de la Section étrangère de la G.P.U. et les partis communistes étrangers. Voici les noms de ces diplomates soviétiques:

En Angleterre: Maïskii (Stainmann), Ivan Michailovitch, juif — en Allemagne: Souritz, Jakov Sakharovitch, juif — En Belgique: Roubinin Eugénii Vladimirovitch, juif — en Norvège: Jakonbovitch, Ignatié Mosessoh, juif — en Finlande: Assmous, Eric Adolfovitch, juif — en Letonie: Bratmann-Brodovskii, Léon Borissovitch, juif — en Autriche: Lorenz, Arkadii Ivanovitch, juif — en Italie: Stein, Borif Efimovitch, juif — en Afghanistan: Stark, Lev Alexandrovitch, juif — en Mongolie extérieure: Taïrov, Boris Issaevitch, juif — au Mantchoukouo: Slavoutzkii, juif — au Japon: Jourenev (Granfmann), Constantin Constantinovitch, juif — en Pologne: Jacob Christoforovitch, arménien — en Hongrie: Beksadian, Moïsevitich, arménien — en Turquie: Karachan, Lev Michailo, arménien — en France: Potiemkin, Vladimir Petrovitch, russe — en Danemark: Tichmenev, Nicolaï Sergevitch, russe — en Suède: Allontaï, Alexandra — en Estonie: Oustinov, Ivan Michailovitch, Russe — Tchecoslovaquie: Alexandrovskii, Serge Sergevitch, russe — en Bulgarie: Raskolnikov, Feodor Feodorevitch, russe — en Iran: Tchernych, Mi-

chaïl Andrevitich, russe — en Chine: Bogomolov, Dmitrii Vasilievitch, russe — en Roumanie: Ostrovskii, Moses Semienovitch, juif.

Libertés corporatives

Il ne suffira pas de lutter contre le communisme menaçant, si, à ses promesses trompeuses, mais attirantes pour ceux qui souffrent, nous ne savons opposer les réalités d'un ordre véritable, qui aura l'immense avantage de ne pas décevoir et d'être ouvert à tous et à tout, sauf à l'injustice et à la haine. Us tel ordre, au temps présent, ne peut prendre que la forme corporative. Encore, faut-il le dégager dans sa structure concrète, au plus proche des difficultés à résoudre. Les solutions communistes ne demeurent pas confinées dans les principes; une dialectique fort souple les adapte à tous les cas, ainsi sont-elles comprises. L'ordre corporatif, au contraire, n'a jamais été proposé que théoriquement, assez loin des réalités, aussi apparaît-il comme un possible distant, sinon lointain: son bienfait n'est pas ou est mal compris.

Pour sortir enfin de cette phase théorique, pour dégager au bon sens du mot une dialectique corporative, une association pour la restauration corporative de la nation française, a été fondée à Paris, sous le signe des "Libertés Corporatives", par Georges Viance, Paul Chanson, Pierre Lucius et quelques amis, qui se proposent de préciser, avec les intéressés, dans chaque métier et dans chaque région, les gains acquis dans la voie de l'organisation professionnelle et économique, ce qui reste à faire et ce qui peut être fait. Le premier cahier mensuel de cette Association vient de paraître sous le titre Libertés corporatives il donnera, au fur et à mesure, les résultats de l'enquête entreprise et des efforts organisés.

Copie de la lettre envoyée à tous les curés de la province de Québec

LIGUE DE SECURITE

Cher Monsieur le Curé,
 Nous nous excusons de faire si souvent à votre influence, mais après l'épouvantable désastre de Louiseville... (22 morts)... nous ne pouvons que répéter avec plus de conviction... "la loi d'arrêt obligatoire aux traverses à niveau des chemins de fer est d'une impérieuse nécessité!"... Auriez-vous la bonté d'en faire comprendre à vos gens l'indéniable valeur afin que nous puissions prévenir de désolantes hécatombes comme celle de samedi dernier!
 Une autre loi dont l'observance aurait au moins... atténué quelque peu cette tragédie... est celle qui interdit que l'on transporte en camion plus de dix personnes... Si l'on s'en était tenu à la Loi dans ce cas-ci, la formidable perte en capital humain aurait été d'autant diminuée... Nous sollicitons donc votre coopération pour que vous insistiez sur ce point auprès de vos paroissiens, propriétaires de camions.
 Nous vous envoyons ci-joint une affiche sur le danger des traverses à niveau, et une autre qui n'a pas besoin d'explications... le suicide que risque de commettre le brave agriculteur qui s'en va sur la route sombre, la nuit, sans que sa voiture porte le moindre indice, fanal ou réflecteur, qui pourrait signaler sa présence aux automobilistes.
 Pour que notre Province soit un endroit de plus grande sécurité, nous devons poursuivre sans relâche l'éducation du peuple... lui répétant sans cesse que la vie est le plus grand des biens... lui montrant que c'est un vain sacrifice que d'aller à la mort par sa propre faute pour l'amour d'une sottise imprudente!

Nous vous remercions encore une fois de toute l'aide que vous nous apportez et qui nous est indispensable pour la diffusion de notre éducation sécuritaire.
 Sincèrement à vous,
 Ligue de sécurité de la Province de Québec,
 Le Secrétaire-Général,
 Arthur Gaboury.

Pourquoi rester français?

(A) Parce que c'est notre devoir.
 1. Envers nos aïeux. Ils ont été les premiers occupant du pays. Ils l'ont

défriché et colonisé, se sont battus contre les sauvages et les blancs pour défendre leur patrimoine.

Après la conquête anglaise, réduits à la pauvreté, à la misère et à l'abandon, ils ont voulu quand même continuer de vivre dans les traditions de langue et de religion de leurs pères.

C'est pour cela qu'ils ont refusé de s'unir aux Américains rebelles en 1776; qu'ils les ont combattus ici même en 1812, alors que nombre d'Anglais s'abstenaient de lutter.

C'est pour cela qu'ils se sont opposés à toute anglicisation et que leurs parlementaires ont, à différentes époques, combattu les lois anti-religieuses et anti-françaises.

2. Envers la Providence. La civilisation française à base religieuse a propagé la foi non seulement dans les autres provinces du Canada et jusqu'aux régions polaires.

Nos missionnaires sont partout. Il y a en Asie et en Afrique onze vicaires ou prêtres apostoliques (huit au Canada), seize cents religieux et religieuses venant tous du Canada et faisant oeuvre d'évangélisation.

Ces faits et notre miraculeuse survivance indiquent que nous avons pour mission de remplir ici et à l'étranger, le même rôle missionnaire que la France. Restons ce que la Providence nous a faits.

(B) Parce que c'est notre intérêt.
 1. Matériel. Par son esprit de travail et d'économie, son bas de laine, sa petite industrie, le Français, nationalement et individuellement, est riche et prospère. La crise l'affecte moins que d'autres peuples.

Grâce à sa science, à sa littérature, à la richesse de sa langue, à ses qualités civilisatrices, le Français joue dans l'univers un des premiers rôles. Sachons en tirer parti.

Le Canadien-français d'instruction moyenne est bilingue, ce qui lui permet de profiter d'une double culture et d'occuper des postes fermés à l'unilingue.

2. Religieux. C'est par notre langue que nous gardons notre foi. L'expérience des nôtres dans les milieux étrangers le prouve. Gardons notre langue.

La littérature classique de France et les journaux (du Canada) sont de mentalité catholique; la littérature et les journaux de langue anglaise sont de mentalité protestante.

L'usage prédominant de l'anglais nous change de milieu social et entraîne un grand pourcentage de mariages mixtes fort préjudiciables à nos croyances.

Cesser d'être français, ce serait renier nos traditions ancestrales, nous priver d'importants avantages, compromettre nos croyances religieuses.

Ainsi soit-il

Un prêtre ayant rencontré dans les champs un jeune père, lui demanda s'il faisait ses prières.

—Quelles prières dis-tu, mon petit ami?

—Je ne sais pas lire, répond le père, je dis seulement: Ainsi soit-il, et je répète souvent ce mot dans la journée.

—Comment cela? fait le prêtre surpris.

—On m'a dit que, dans le monde, il y avait des milliers et des milliers de prêtres, de religieux et de religieuses, dans les couvents, qui priaient. Ils savent bien prier, eux, moi qui ne sais pas prier, alors je m'unis à eux et je dis au bon Dieu: Ainsi soit-il. Exaucez-les, je ne sais pas prier, moi, mais je vous offre les mêmes prières qu'eux.

EUGENE GOSSELIN

Plombier - Ferblantier - Couvreur.
 Spécialité: Installation de fournaises à eau chaude et à air chaud.
 Aussi: Marchandises à la verge et Coupons à meilleur marché que le régulier.
 ST-BARTHELEMI, P. Q.

NOUVELLE BOUCHERIE A MASKINONGE

Vianes fraîches tous les jours de la semaine.
 Service de Frigidaire
 PRIX MODERES
Joseph Rinfret
 (Volsin de l'Hôtel Landry)
 MASKINONGE, P. Q.

Téléphone 117.

G. E. HEROUX,

Contracteur Electricien Licencié
 INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES
 Réparations de tous genres
 53, rue St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

TEL. 32

HEURES DE BUREAU DE 9 a. m. à 9 p. m.

Dr Robert Trudel

DENTISTE

Successeur du Dentiste Gélinas.

38 ST-LAURENT,

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. 30

Examen de la Vue, Lunettes et Lorgnons

EMILE GRANGER

B. Ph. O. O. D.

Optométriste et Opticien

MASKINONGE, P. Q.

Tél. 30

PHARMACIE GRANGER

Spécialité: Prescriptions, Médicines brevetées, articles de caoutchouc, etc.

Une visite à notre pharmacie, vous convaincra.

MASKINONGE, P. Q.

HEURES DE BUREAU

9 a. m. à 9 p. m., le lundi excepté

TELEPHONE:

AMherst 5932

Dr A.-D. MILOT,

B. A. L. D. S. D. D. S.

CHIRURGIEN - DENTISTE

774 BOULEVARD ST-JOSEPH EST

Entrez et sonnez

MONTREAL

TEL. 21

Dr Ulysse Laferrière

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-interne des Hôpitaux Notre-Dame, Hôtel-Dieu, Ste-Jeanne d'Aro et Ste-Justine.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Pour plus de sécurité, confiez donc vos assurances à

Theophile LAFONTAINE

Représentant des meilleures Compagnies d'assurances feu, vie et accidents.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél. 44

B. P. 44

Marchand & Vanasse

Avocats et Procureurs

75 St-Laurent, LOUISEVILLE, P. Q.

Heures de bureau

9 à 12 hrs a. m.

2 à 5 hrs p. m.

7 à 8 hrs p. m.

Tél. 51

Dr Willie WALKER

Chirurgien - Dentiste

Machine à gaz

115 rue St-Laurent

LOUISEVILLE.

Dr J.-Aimé Dussault

Chirurgien-Dentiste

1222a Visitation MONTREAL

Chez le Dr L'Heureux à MASKINONGE tous les jeudis de

10 A.M. à 5 P.M.

Problème d'hier! Problème d'aujourd'hui!

Mesdames, Messieurs, Hier, c'est-à-dire, il y a un siècle, le grand problème du jour était l'établissement des enfants au pays. C'est ce problème qui préoccupait au plus haut degré un homme d'Etat de la valeur de Mgr Bourget. Ce problème fut encore le grand souci de gens comme Louis-Joseph Papineau, comme les Dorion, les Doucres, les Papin, les Morin, les Cardier, les Lafontaine, les Laflamme, les Gérin-Lajoie, les Viger, les Chénier. C'est que ces administrateurs de nos biens savaient l'importance pour nous de l'établissement au pays de toute notre population.

Aussi s'occupait-on activement de la question de la colonisation. Déjà, dès 1848, Mgr Bourget, s'occupant des établissements des Cantons de l'Est, avait chargé l'un de ses prêtres, l'abbé O'Reilly, de fonder une Association de Colonisation.

Cette association avait pour but de favoriser, dans la mesure du possible, l'établissement des fils de cultivateurs sur les terres boisées des Cantons de l'Est, terres difficiles d'accès, plus difficiles encore à défricher, mais prometteuses pour les colons courageux, robustes et intelligents qui iraient s'y fixer.

On faisait ce travail afin de rendre service au pays, et afin d'arrêter le courant migrateur qui déferlait par delà la frontière, pour le bénéfice du pays voisin.

Comme il arrive parfois aujourd'hui, en ces temps, on tenait des assemblées de colonisation.

Que l'on nous permette de citer, à la suite du patriote éclairé que fut L.-O. David, une partie d'un discours que prononça Louis-Joseph Papineau, lors d'une de ces assemblées organisées par l'Association de Colonisation dans la grande salle du marché Bonsecours, assemblée présidée par Mgr Bourget:

"MESSIEURS DE L'Institut Canadien et de l'Association des Townships, j'applaudis de grand coeur à votre proposition, au patriotisme éclairé qui vous a inspiré, à l'habile organisation que vous allez nous proposer d'adopter; aux persévérants et généreux efforts par lesquels vous accomplirez votre sainte mission. Comme les mots: Dieu et charité, contiennent le symbole le plus concis de nos devoirs religieux, de même que les mots: honneur, patrie et nationalité, contiennent le principe des plus hautes vertus civiles, le symbole le plus concis de nos premiers devoirs de citoyens, je souhaite de toute l'ardeur des vœux les plus passionnés de mon âme, la perpétuité de cette précieuse nationalité.

"Notre patriotique clergé, dont je vois les premiers dignitaires ici présents, vous prête à l'unanimité son influence et son appui; c'est un gage infaillible de succès. J'y vois son chef, notre digne évêque, si justement aimé et vénéré par tout son peuple et par tous les vertueux pasteurs qui, à son exemple, et sous sa direction, instruisent et édifient le peuple. J'y vois le supérieur de cette maison de St-Sulpice, sous les auspices de laquelle cette ville a été fondée, et cette île défrichée au prix du sang de ses prêtres, coulant à flots, mêlé à celui des premiers colons, nos vénérables ancêtres."

En cette année de 1849, dans la haute classe de notre société aussi bien que chez les défricheurs, on constatait l'aide apportée par le clergé dans l'édification de la patrie. Il est tout de même bon de constater qu'un homme comme Papineau, à cette date, se faisait un devoir de la proclamer.

Continuons la citation: "Nos pères furent les martyrs volontaires de leur piété et de leur patriotisme. Ils ont fondé ici une société régénérée qui, pendant une longue suite d'années, a présenté un spectacle d'innocence, de vertu, de fraternité, de périlleuse et infatigable industrie telles que les annales ecclésiastiques n'offrent rien de plus édifiant; telles que les annales civiles et militaires n'offrent rien de plus chevaleresque dans la guerre, de plus audacieux et entreprenant dans les voyages de découvertes, rien de plus persévérant dans les travaux de colonisation. Ils furent les martyrs volontaires de leur patriotisme."

La citation est un peu longue, mais il valait la peine de la faire. Elle démontre bien qu'à cette époque, on s'occupait jusque dans les milieux les plus élevés, de l'avenir économique des descendants des premiers pionniers du pays, et l'on considérait que le moyen le plus pratique d'atteindre le but visé, était encore la prise de possession

du sol canadien, afin de faciliter l'établissement permanent de la population canadienne, chez elle.

Cette citation démontre également qu'en ces temps, comme aujourd'hui, les évêques ainsi que les curés des diverses paroisses, aidaient au mouvement; et dans ce but, ils avaient fondé des Sociétés ou Associations de Colonisation afin de faciliter aux fils des agriculteurs, la prise de possession des meilleures terres de la région des Cantons de l'Est, et leur défrichement pour le bénéfice de ces fils et pour celui de leurs enfants.

A cette époque, l'industrie canadienne n'était pas aussi développée que de nos jours, mais nos gens trouvaient le moyen de fabriquer, chez eux, la plus grande partie de ce qui leur était nécessaire. Un peu partout, des petites industries employaient des mains qui se spécialisaient, et ces industries suffisaient pour les besoins des habitants d'alors.

Dans ce temps-là, pour la majeure partie, les ressources naturelles du pays étaient encore à développer. Elles restaient en réserve pour ceux qui voudraient les exploiter à leur compte. Les cours d'eau susceptibles de développement hydraulique, les forêts, les terrains au sous-sol minéralisés, les terres arables à défricher, presque tout cela était encore à l'état sauvage.

Justement à la même époque, les paroisses étaient remplies d'une population agricole que le pays avait intérêt de garder à la terre.

Nous avons donc tout ce qu'il fallait pour développer le pays en établissant nos gens.

Pour cela, il eut fallu que les gouvernants attachent à cette oeuvre toute l'importance qu'elle mérite. C'est dire qu'il eût fallu que ces gouvernants, tenant compte du nombre des gens à établir, eussent fait faire des arpentages, qu'ils eussent fait classer les terrains arpentés, qu'ils les eussent dotés de chemins carrossables, et enfin, qu'ils eussent rendu possible la prise de possession des terres et leur défrichement, en vue d'une culture profitable.

Mais alors, la colonisation ne fut pas entreprise de cette façon. A cette époque, si l'on parlait beaucoup de colonisation, par contre, on n'accordait aucune aide aux colons. Les chemins, pour la presque totalité, devaient être faits par les colons eux-mêmes, bien que ceux-ci furent sans ressource, trop souvent. Et, parfois aussi, trop souvent, il fallait que ces colons franchissent de grandes distances par des sentiers absolument impraticables dans des forêts impénétrables, avant d'atteindre la région où ils pourraient s'établir.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que la moitié du peuple descendant des premiers pionniers canadiens, soit allé s'établir à l'étranger. Le plus étrange, c'est que tous les chefs de la nationalité semblent avoir été en faveur de la prise de possession des terres canadiennes par la population native.

Sous l'impulsion de Mgr Bourget, n'avons-nous pas vu les gouvernants par douzaines s'enrôler dans les Sociétés de Colonisation? On aurait cru que, devant ce déploiement de bonne volonté, la colonisation deviendrait la politique du jour, une politique pour laquelle on ferait tous les sacrifices nécessaires.

Il n'en fut rien. Pour garder au sol la population des campagnes, il est nécessaire de développer un esprit rural. Dans le temps où l'on parlait tant de colonisation, on s'occupa fort peu de l'oeuvre importante de garder rurale, au moins de mentalité, la population terrienne d'alors.

C'est ce qui explique cette déformation de l'esprit, autrefois rural, de notre peuple, déformation qui le fit aspirer au prolétariat, au lieu de lui conserver une mentalité de propriétaire du pays, mentalité qui le porterait à l'acquisition, comme sa propriété bien à lui, d'au moins une parcelle du pays: soit, l'étendue d'une ferme où toute une famille pourrait vivre de son travail quotidien.

Ce problème d'autrefois, c'est encore le problème d'aujourd'hui.

Comme, en 1849, Papineau et les chefs de la nationalité, prêchaient la colonisation, comme ils poussaient les nôtres à prendre possession de nos terres pour en faire des paroisses agricoles, afin que puissent s'établir au pays les jeunes Canadiens du temps, aussi, de nos jours, nos paroisses sont remplies d'une jeunesse ardente qui ne sait que tenter pour fonder des foyers.

Nos villes sont remplies de familles campagnardes dont une proportion trop considérable vit de charité étatisée, quand ce n'est pas de

charité privée.

Comme en 1849, nous avons intérêt à ce que toute cette jeunesse s'établisse au pays, mais dans des conditions qui lui permettront de vivre honorablement, et cela, par elle-même, par la mise en valeur des terres et des autres ressources naturelles du pays canadien.

Mieux qu'en 1849, nous avons de l'aide pour favoriser l'établissement de cette population, chez elle. Mais cette aide, est-elle suffisante?

Elle le serait, si nous n'avions qu'un petit nombre de gens à établir.

Elle est loin d'être suffisante, cette aide, si nous considérons les milliers et les milliers de familles agricoles perdues dans nos villes et que nous devrions retourner à la campagne, si nous ne voulons pas, en les perdant moralement et physiquement, sentir à les norrir et à les vêtir, pour des décades peut-être après leur avoir fourni le logement et le chauffage. Elle est loin d'être suffisante, cette aide, si nous additionnons le nombre de fils de cultivateurs, mariés, qui sont encore aux crochets de leurs parents et que nous devrions aider à s'établir quelque part. Elle est loin d'être suffisante, si nous ajoutons à tous ceux-là, les familles agricoles qui, après-guerre, se sont grevées de dettes à tel point que, dans peu d'années, elles devront abandonner les fermes qu'elles cultivent présentement. Elle est absolument et lamentablement insuffisante, cette aide à la colonisation, si nous comptons le nombre des jeunes de nos campagnes agricoles, jeunes gens rendus à l'âge de se marier, mais qui ne peuvent le faire parce que sans ressource monétaire suffisante, et, surtout, si nous y ajoutons les familles de ceux qui seront fatalement déplacés par l'achat de fermes, quand un père de famille peut établir un ou deux de ses enfants.

Nous avons plus de facilités de communication qu'au temps de Papineau et de Mgr Bourget, pour atteindre les régions où les jeunes de nos paroisses et les familles peuvent aller s'établir. Mais il ne faut pas moins que les chemins de pénétration dans les divers cantons où ces familles pourraient aller se fixer, soient ouverts et rendus carrossables.

Cela demande de l'argent, beaucoup d'argent. L'erreur de ne pas faire les chemins en temps voulu, a nuit considérablement, autrefois, à l'établissement des Canadiens chez eux.

Il en est encore de même de nos jours, quand les chemins ne sont pas faits à temps. Malgré toute leur bonne volonté, quand les chemins ne sont pas faits, quand les routes sont impassables dans certains cantons, les familles qui y sont établies, finissent par se départager et par quitter la région. Parfois, elles se réfugient en ville où elles finissent par se faire inscrire sur les listes des secours de l'Etat.

Problème d'hier, la colonisation est aussi un problème d'aujourd'hui.

Pour que les familles que nous avons intérêt à garder sur la terre, se décident à aller mettre en valeur les terres des régions nouvelles, de nos jours, il faut plus qu'il n'eût cessaire, autrefois.

Les temps sont changés, dit-on souvent. C'est peut-être à tort, mais c'est un fait, et, il faut en tenir compte.

D'ailleurs, en dépit de toute leur bonne volonté, ils sont assez rares, les colons qui peuvent faire des miracles. Il arrive à plusieurs d'entre eux de mieux réussir que beaucoup de citoyens placés plus avantageusement qu'eux; mais il est une limite que les familles ordinaires ne peuvent dépasser.

C'est ce qui explique l'absolue nécessité de porter à l'oeuvre primordiale de la colonisation, une attention toute spéciale, et d'aider les colons avec assez de générosité pour qu'ils réussissent leur entreprise difficile.

C'était nécessaire hier, au temps de Papineau; c'est encore nécessaire de nos jours. C'est pour n'avoir pas suffisamment favorisé l'établissement de notre jeunesse au pays, que nous avons tant de ouzaines de milliers d'établissements nouveaux à créer.

A l'oeuvre donc, et que chacun fasse son devoir!

J.-Ernest LAFORCE.

Communiqué.

Crédit union: caisse populaire des Etat-Unis

On ne doit pas ignorer que les "CREDIT UNION" sont nos Caisses

Populaires adaptées au pays voisin. C'est le fondateur des Caisses Populaires, M. Alphonse Desjardins, qui a été le parrain, le légiste et le fondateur.

Vers 1908, M. Edward A. Filene, un riche marchand de Boston, doublé d'un philanthrope, s'était ému, comme M. Desjardins en 1893, des misères des classes laborieuses. A ce temps, dame l'état du Massachusetts, il y avait des petites emprunteurs que l'imprévoyance et l'usure conduisaient à des désastres. M. Filene manifesta ses craintes et ses idées de philanthropie à un commissaire des banques de l'Etat, M. Pierre Jay; leurs études les conduisirent, en 1909 à M. Alphonse Desjardins qu'ils invitèrent à Boston pour leur expliquer les résultats pratiques de sa Caisse Populaire.

Le voyage de M. Desjardins à Boston dura trois mois. Quand il revint à Lévis, la loi des Syndicats Coopératifs de Québec était passée dans l'état de Massachusetts, les Caisses Populaires étaient baptisées sous le nom de "Credit Union", et une Caisse était en opération à Boston même, sous la surveillance de M. Desjardins. Grâce à la coopération de MM. Filene, Pierre Jay et Roy, F. Berggren et de MM les curés des centres canadiens-français, plusieurs fondations suivirent celle de Boston. Les succès de M. Desjardins eurent du retentissement. Le premier octobre 1912, le président Taft, des Etats-Unis, écrivait aux gouverneurs des différents Etats américains pour les inviter à des conférences à Washington, D.C. sur le sujet: "Une très bonne loi, écrivait-il, — a very good law, — a été passée par le Massachusetts, créant l'incorporation de "Credit Unions" qui doit servir de modèle pour les autres états."

L'invité d'honneur du Président des Etats-Unis, le conférencier de la Maison Blanche, n'était autre que M. Alphonse Desjardins. Les succès remportés aux Etats-Unis par M. Desjardins ne l'empêchaient pas de dire, à son retour avec une certaine mélancolie: "J'ai plus de succès à l'étranger que dans mon pays; c'est pourtant à la classe laborieuse de mon pays que j'ai rêvé de faire du bien, classes du peuple négligées, ruinées même par le lucre et l'usure, classes que je plains de tout mon coeur, et auxquelles je veux m'efforcer de faire du bien le reste de mes jours!"

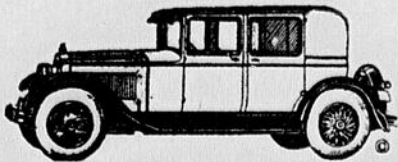
Avant de mourir, M. Desjardins pouvait se consoler en voyant le succès assuré de son oeuvre aux Etats-Unis, malgré les tâtonnements, l'indifférence des siens et l'opposition des législatures. Son appui, il le trouvait dans sa foi, et dans les deux chefs de notre province, Mgr L.-N. Bégin, et Sir Lomer Gouin, premier ministre. C'est Sir Lomer qui, le 4 janvier 1915, déclarait en pleine assemblée législative: "M. Desjardins est le fondateur des Caisses Populaires; c'est un économiste et un expert reconnu, si bien qu'il a été appelé à Washington pour exposer au Congrès des Gouverneurs des Etats-Unis Américains son système de coopératives d'épargne et de crédit."

En 1923, quatre Etats avaient passé la loi d'incorporation et il existait autant de Caisses que nous en avons présentement dans Québec avec un actif global de \$10 millions. En 1933, 10 ans plus tard, 35 Etats et le district de Colombie ont adopté la loi du Massachusetts; il existe 1900 Caisses ou "Credit Unions" avec un actif global de \$50 millions.

En 1935, Roosevelt fait passer au mois de juillet une loi fédérale d'incorporation des "Credit Unions" pour "The direction of the national development". Il y avait alors 2700 Caisses ou Credit Union et le développement s'accélérait.

Emile TURMEL, prêtre Cf. Organe officiel de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins. (J.-R. Paquin, prêtre.) (à suivre)

TAXI



Nap. S. de Carufel & Fils, Autos et voitures pour Mariages, Baptêmes, Etc. Voyages à longue distance.

Service rapide — Jour et Nuit. Tél. 29 — MASKINONGE, Qué.



MAURICE LAURENT BIJOUTIER

Bel assortiment de montres, Bagues, Joints, Bijouteries, Etc., Etc. Réparations de toutes sortes à des prix très modérés.

Rue St-Laurent, LOUISEVILLE.

Tél. Bell: 900 s 5

ADRIEN BASTIEN

Transport - Général

Deux camions à la disposition du public.

Service rapide et prix modérés. SAINT-JUSTIN, P. Q.

Fleurs pour "Tag-Day"

Tél. 5068

Au Salon Fleuri Ear.

Mme C. BLANCHET, Prop.

Grande variété de fleurs naturelles et artificielles.

Bouquets pour mariés, couronnes mortuaires, corbeilles et Décorations de toutes sortes.

362, rue St-Joseph, QUEBEC

Tél. Bell: 197-s-31

RICHARD LESSARD, B.C.L.

NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.

STE-URSULE, Comté Maskinongé.

JOSEPH MERCURE,

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et varié dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, — P. Q.

Pour Vos Enseignes

voyez Raymond Lagloire

Lettreur

Tél. 35W, Maskinongé, P. Q.

Tous mes travaux sont faits

avec la peinture

"SHERWIN WILLIAMS"

Pour vos achats et réparations de moulins à coudre veuillez donc vous adresser à un homme de 40 années d'expérience.

S. DESCOTEAUX

Gérant Singer Sewing Machine Co. 500 rue des Forges,

Tél. 394

TROIS-RIVIERES, P. Q.

CAMILLE TOUSIGNANT

Représentant pour le comté de

Maskinongé.

LOUISEVILLE, P. Q.

Hon. Sénateur Chs. Bourgeois, C. R. Gustave Poisson, B. A. L.L.L.

Bourgeois, Poisson & Heaton

avocats

Edifice Ameau

LES TROIS-RIVIERES

Hamilton Heaton, B. A. L.L. B. — Bureau les samedis et dimanches chez le Notaire Coutu.

LOUISEVILLE, P. Q.

Nos Courriers

Maskinongé

FUNERAILLES DE QUATRE VICTIMES DE LA GRANDE TRAGÉDIE DE LOUISEVILLE

Le lundi, 17 courant, en l'église de Maskinongé, ont eu lieu les funérailles de MM. Henri-Paul et Bertrand Sicard, fils de feu M. Freddie Sicard et de Dame Sicard née Clément, et victimes de la grande tragédie de Louiseville.

La levée des corps fut fait par M. l'abbé D. Gélinas, curé, et le service fut chanté par M. l'abbé H. Brousseau ptre retiré.

Les porteurs du corps de Henri-Paul étaient: MM. Roland Lemyre, Gratiem Lemyre, Paul Lemyre et Paul Cournoyer. Ceux du corps de Bertrand étaient MM. Henri-Paul Lemaire, André Gagnon, Simon Dupuis et André Lucien Guinard.

La collecte fut faite par MM. Jules Béland et le Dr Marc L'Heureux. Les deux victimes reposent dans le cimetière dans le lot de la famille Sicard.

Le 18 courant eurent lieu à 8 1/2 hrs. les funérailles de M. J.-Bte Bastien, fils de M. J.-Bte Bastien et de Dame Anna Déziel.

La levée du corps fut faite par Mgr J.-F. Béland, P.D. ancien curé de la paroisse et cousin du défunt. Le service fut chanté par M. l'abbé André Morin vicaire. Portaient la dépouille mortelle: MM. Ls-Georges Déziel, Aimé Béland, Roland Bastien, Paul-Emile Ross. Ont fait la collecte: MM. Sylva Beaulieu et Paul Armand Lemyre.

A 9 1/2 hrs eut lieu le service de M. Maurice Bérard, fils de M. Wilfrid Bérard et de Dame Marie-Anne Fortin. La levée du corps fut faite par M. le Curé D. Gélinas et le service fut chanté par M. l'abbé Joseph Bérard, aumônier des Religieuses du Précieux-Sang à Trois-Rivières et oncle du défunt, assisté de M. le curé D. Gélinas et de M. l'abbé Richard Robert, Eccl. de Montréal et cousin du défunt, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient: MM. Paul Lemyre, Louis-Jules Béland, Paul Mayer, Aimé Lebrun, Georges Lambert, Alci-de Lacharité.

MM. Bernard Loranger et Roland Fortin, ont fait la collecte.

Aux trois services, l'église était remplie de fidèles, venus de partout pour y sympathiser avec les familles si cruellement éprouvées. Les victimes qui demeuraient à Louiseville depuis quelques temps, reposent dans le cimetière paroissial à l'ombre du clocher natal.

DECES

Le 21 août est décédée subitement chez sa soeur Mme Ed Picotte de Louiseville Mme Agnès Vanasse, épouse de M. Omer Marchand de Montréal.

Elle laisse pour déplorer sa perte, outre son époux ses fils Germain et Gaston, sa fille Mlle Yvette de Montréal, ses soeurs: Mmes Omer Galipeault de Québec, Joseph Guinard et Edouard Picotte de Louiseville; ses frères: MM. Joseph et O-nésime Vanasse de Maskinongé; sa belle-mère Mme Vve C.-B. Marchand, de Maskinongé. La défunte était aussi la belle-soeur de l'Honorable juge Aimé Marchand et de Mme Marchand, des Trois-Rivières; M. et Mme Arthur Bélanger, Maskinongé; M. et Mme Arthur Gonneville, Mme Vve J.-Bastien, Montréal; M. et Mme Raoul Demers, St-Romuald; elle laisse aussi beaucoup de neveux et nièces. Mme Marchand était âgée de 58 ans. Ses funérailles eurent lieu le 24 courant en l'église paroissiale de Maskinongé au milieu d'un grand concours de parents et amis.

Nos sympathies aux familles Vanasse et Marchand.

Le 24 courant est décédée après quelques jours de maladie, Mme Vve Georges Lemyre, mère du notaire J.-A.A. Lemyre. Les funérailles auront lieu jeudi le 27 courant. Nos sympathies.

NAISSANCE

Le 18 août, à M. et Mme Jules Paquin, née Alice Dupuis, un fils baptisé: Joseph, Henri, Roch, Elie, Florent. Parrain: Le notaire J.-Elie Langlois; marraine: Juliette Paquin son épouse, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Jules Paquin, née Alice Dupuis, sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Roch-Elie-Florent. Parrain et marraine: M. et Mme J.-E. Langlois, N.P., oncle et tante de l'enfant; Porteuse, Mlle Pauline Paquin, tante de l'enfant.

M. René et Mlle Jeannette Paquin passent actuellement la semaine chez leur grand-père, M. Aimé Dupuis, de St-Justin.

REUNION DE FAMILLE

Le lundi, 24 courant M. et Mme Alfred Doyon recevaient pour la journée, un groupe de parents, à l'occasion de l'ordination de leur neveu le Révérend Père Albert Bellemare, S.J. Etaient présent: Le Revd Père Albert Bellemare, S.J.,

Frère Dosithée Joseph des Frères de l'Instruction Chrétienne de Waterbury, Conn., M. et Mme Alfred Doyon, M. et Mme Ovide Bellemare, de Louiseville et leur fille Alice, M. et Mme Gédéon Bellemare, de Montréal; M. et Mme Napoléon Doyon et leurs fils Archie et Doris de Waterbury, Conn., M. et Mme Edouard Lefebvre de Grand'Mère; M. et Mme Louis Lambert, de Ste-Ursule et leur fils Martial; M. et Mme Joseph Vincent, Maskinongé; M. et Mme Arthur Doyon de Louiseville; M. et Mme Angelbert Doyon et leurs enfants: Aline, Claire, Marcel, Thérèse et René, Mlles Florida Fréchette et Yvette Matteau, de Grand'Mère; Mlles Laura Stanton, de Waterbury, Conn. Mlles Jeannette et Lucienne Doyon, M. Adrien Doyon, de Louiseville; M. Louis-Georges Doyon, de Drummondville; MM. Alphonse, Napoléon, Maurice, Léo et Jean-Paul Doyon, Maskinongé.

Mlle Rachel Galipeault est retournée à Québec après une vacance passée chez sa tante Mlle Hébéd Galipeault.

Mme Alexandre Carufel et sa famille sont de retour d'une vacance passée à St-Mathieu de Caxton; chez M. et Mme Adélarde Grenier.

Ile Dupas

Le 16 courant M. et Mme Théodore Dandonneau avaient le bonheur de recevoir le Rév. Frère Pierre de Claver de la Communauté des Frères de l'Instruction Chrétienne, né Jean Marc Lavallée, fils de M. et Mme Ovide Lavallée, née Emmentienne Dandonneau; à cette occasion il y eut dîner familial chez M. et Mme Théodore Dandonneau auxquels prirent part: le Rév. Arthur Richard, Ptre Curé de la paroisse, le Rév. Frère Pierre, M. et Mme Ovide Lavallée, ses frères Marcel, Etienne, Pierre, Yvon, ses soeurs Claire, Pierrette, sa grand'mère Maternelle Mme Vve Pierre Dandonneau, ses oncles et tantes, MM. Jos.-Charles Farly et son épouse de St-Barthélemi; Antoni Dandonneau et son épouse de Montréal; sa cousine Thérèse Dandonneau, ses grand'tantes Mmes Dame Alfred et Edouard Courchesne, Mme Vve Louis Dandonneau.

La gaieté la plus franche n'a cessé d'y régner. Il y eut musique, chant, déclamations par la petite Pierrette Lavallée.

Tous garderont un bien doux souvenir de cette fête.

Mme Charles Giroux de Joliette en visite chez ses oncles MM. Paul Chevalier de St-Ignace de Loyola et Gilbert Cournoyer de St-Joseph de Sorel; elle est revenue accompagnée de la fille Gracia.

Mlle Anne Marie Cournoyer de St-Simon Bagot en visite chez son oncle M. Albert Cardin, marchand-épiciers.

M. Cléophas Cardin de St-Joseph de Sorel; en visite chez son frère M. Pierre Cardin.

Mlle Jeanne d'Arc et Georgette Richard, de Berthierville en visite chez ses oncles MM. Henri Richard et Maxime Mousseau.

SERVICE SOLENNEL POUR LES VICTIMES DE LOUISEVILLE

Les funérailles solennelles des 22 victimes de la tragédie de Louiseville ont eu lieu lundi en l'église Saint-Antoine de Padoue. Son excellence Mgr A.-O. Comtois, évêque des Trois-Rivières, et M. Maurice Duplessis, premier ministre élu de la province de Québec, y assistèrent. Toutes les paroisses du diocèse envoyèrent des délégations à cette émouvante cérémonie religieuse. Ce service funèbre fut recommandé par les citoyens de Louiseville.



PLACE CE RADIO DANS VOTRE FOYER

et \$1.00 par mois pendant quelques mois suffit à le payer.

C'est l'occasion que vous attendiez d'acheter un magnifique appareil de radio "Magic Tone" General Electric 1937, au prix que vous pouvez payer. Mais pressez-vous, car nous n'en avons qu'un certain nombre. L'automne est la saison des beaux programmes radiophoniques qui seront, cette année, plus intéressants que jamais. Pour en jouir vraiment, il vous faut un bon appareil. Commandez donc sans tarder un de ces appareils de radio vraiment modernes. Veuillez donner votre commande à notre succursale la plus proche ou à tout employé de la Shawinigan.

- QUELQUES-UNES DE SES CARACTÉRISTIQUES**
- Quatre lampes superhétérodync.
 - Capte toutes les émissions régulières et un secteur de la police.
 - Gamme de syntonisation: 540 - 1720 Kilocycles.
 - Cadran de syntonisation éclairé, bien visible.
 - Haut-parleur dynamique de six pouces.
 - Meuble en beau noyer.

THE SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

"Mort accidentelle" tel est le verdict à l'enquête sur la tragédie de Louiseville

Vingt-trois témoins, dont plusieurs survivants de la catastrophe, témoignent à l'enquête du coroner. — Il ne fait pas de doute qu'il y a eu imprudence de la part du chauffeur du camion.

LE JURY FAIT TROIS SUGGESTIONS

Quoiqu'il ne fasse pas de doute qu'il y a eu imprudence de la part du chauffeur du camion, dans la catastrophe qui est survenue aux confins de cette ville dans la nuit du 14 au 15 août, aucun témoin n'a fait, aujourd'hui, sur ce point, de déposition assez précise, pour que le jury du coroner pût rejeter la responsabilité de l'accident sur Edmond Houle, l'une des victimes de la tragédie.

En effet, tous les témoins de l'accident ont déclaré que le camion filait à vive allure, notamment de 40 à 50 milles à l'heure, à cent pieds environ du passage à niveau du Pacifique Canadien; mais la plupart ont maintenu que le chauffeur avait freiné, puis ne s'était engagé sur la voie ferrée qu'à une vitesse de 20 à 25 milles. Plusieurs occupants du camion ont avoué avoir pris un "coup" de whisky avant de quitter Saint-Justin, mais tous, à l'exception du jeune Albert Ricard, qui était assis aux côtés de Houle, ont affirmé que ce dernier n'avait pas pris de boisson en leur présence. Enfin, les mêmes témoins ont convenu que Houle était "gai", mais aucun n'a prétendu qu'il était en état d'abîmé.

Un petit coup

Ricard lui-même, qui s'est endormi à quatre milles environ du lieu de l'accident, et qui ne s'est réveillé que plus tard, sur un lit d'hôpital, a affirmé que Houle était jovial et gai, tout comme d'ordinaire. "Nous avions trois bouteilles de whisky, dit le témoin; nous en avons donné deux à ceux qui se trouvaient dans la boîte du camion et nous avons gardé l'autre. Pour ma part, je n'en ai pris que quelques gorgées et Houle a bu le reste."

En entendant ces mots, Me Louis Lajoie, qui représentait le département du procureur général, fronça les sourcils. Ce que voyant, le témoin s'empressa d'ajouter: "Mais, vous savez, je ne sais si la bouteille était pleine."

"N'empêche que vous vous êtes endormi", dit plus tard Me Lajoie. "Oui, mais c'est plutôt à cause de la fatigue. Je travaille toute la journée et j'étais très fatigué avant de partir pour St-Justin."

"Une chose certaine, c'est que vous avez bu de la boisson?" lui demanda ensuite Me Georges Gouin, qui représentait le Pacifique Canadien.

"C'était bien de la boisson", convient le témoin.

"Et Houle a bu dans la même bouteille que vous?"

"En effet".

Me Gouin demande ensuite au témoin si Houle n'avait pas un oeil défectueux. "D'apparence oui, reprend Ricard; il avait un oeil qui n'était pas pareil comme l'autre".

Par contre, presque tous les témoins ont déclaré avoir entendu le sifflet et la cloche de la locomotive qui entra en collision avec le camion; ils virent le phare qui éclairait le devant de la locomotive et affirmèrent que l'ingénieur du train avait stoppé aussitôt après l'accident.

Les témoignages entendus, le jury se retira pour délibérer et revint vingt minutes plus tard, pour rendre un verdict de mort accidentelle pour chacune des vingt-deux victimes. Il y ajouta les suggestions suivantes: a) qu'on fasse disparaître les passages à niveau à tous les endroits où il est possible de le faire; b) que les agents de la circulation se montrent plus sévères et fassent observer plus vigoureusement les règlements; c) qu'on fasse plus attention, à l'avenir, avant d'émettre les permis d'automobiliste.

Nombreuse assistance

L'enquête eut lieu cet après-midi, en présence d'une nombreuse assistance, dans la grande salle du Palais de justice de Louiseville. Le Dr Thomas Caron, coroner de la région, présidait. Me Louis Lajoie, de Trois-Rivières, interrogeait les témoins en

tant que représentant du département du procureur général, et Me Georges Gouin, également de Trois-Rivières, représentait le Pacifique Canadien.

Vingt-trois témoins, dont plusieurs survivants de la tragédie, furent appelés à témoigner. Plusieurs déclarèrent qu'ils avaient été prévenus de l'accident, par des automobilistes qui s'étaient arrêtés près de la voie ferrée, et qu'ils avaient préféré sauter du camion; d'autres tentèrent d'en faire autant, mais ils n'y réussirent pas et furent projetés dans l'air avec les débris de la voiture.

Seul Albert Ricard aurait pu être en mesure de déclarer si Edmond Houle tenta d'éviter la locomotive, ou s'il était apte à l'éviter. Malheureusement il dormait, à ce moment, et il ne se souvient même pas comment la tragédie est survenue.

Le récit de l'accident

En somme, c'est M. Emile Ferron, avocat, député de Berthier-Maskinongé aux Communes, qui fit le récit le plus complet de l'accident. M. Ferron, qui revenait de Saint-Justin, où il avait assisté à une assemblée contradictoire, retournait chez lui à Louiseville, avec M. L.-J. Thisdel et ses deux fils, Louis-Joseph et Lionel Thisdel. Ce dernier était au volant de la voiture.

M. Ferron dit qu'il était environ minuit trente du matin (heure avancée). A cent pieds environ du passage à niveau, Lionel Thisdel stoppa en bordure du chemin, car "nous avions vu au loin le phare d'une locomotive qui venait dans notre direction. Au même moment, un camion nous doubla. J'entendis quelqu'un crier au chauffeur d'arrêter, mais celui-ci ne parut pas entendre. Il continua à une assez vive allure, puis, à quelques pieds de la voie ferrée, il freina mais n'arrêta pas. Il s'engagea ensuite sur la voie ferrée."

"Quand le camion vous doubla, à quelle vitesse filait-il?" demanda Me Lajoie.

"Je ne saurais dire au juste, dit le témoin, mais il pouvait faire du 40 milles à l'heure."

"Et que s'est-il produit ensuite?"

"Le camion était en plein milieu de la voie ferrée quand il fut frappé par la locomotive. La voiture fut toute démantibulée et les débris volèrent en l'air avec les passagers. Quelques-uns avaient sauté sur la route, avant que le camion s'engageât sur la voie ferrée. Je descendis aussitôt de voiture et je me portai

au secours des victimes, avec M. Thisdel. J'aperçus d'abord le jeune Lacombe; il se plaignait mais pouvait marcher. Je m'empressai ensuite auprès du jeune Fortin, puis je passai sous le convoi et courus au téléphone le plus rapproché pour prévenir des médecins et mander des ambulances".

Il revient ensuite sur les lieux, puis se rend au garage Ritchot, où il compte dix-sept cadavres et six ou sept blessés, qui furent plus tard conduits à l'hôpital.

La sirène de la locomotive

En réponse à Me Georges Gouin, M. Ferron dit qu'il se rappelle fort bien avoir entendu le sifflet de la locomotive, car c'est lui-même qui prévint Lionel Thisdel d'arrêter la voiture. Il ne se souvient pas d'avoir entendu sonner la cloche, car il était trop intentionné à savoir ce qui arriverait au camion.

Me Jean-Marie Bureau, avocat à Trois-Rivières, fut aussi témoin de l'accident. Il revenait en auto de Saint-Justin, avec MM. Maurice Couture et Arsène Pélissier, quand un camion les doubla. Il ne peut dire au juste à quelle vitesse filait le camion, mais il eut dès lors l'impression que les passagers du véhicule étaient en danger. Lui aussi entendit le sifflet de la locomotive, mais n'a pas remarqué si la cloche sonnait.

Le mécanicien de la locomotive

M. Alphonse Bolduc, âgé de 52 ans, demeurant au 225 de la rue Richardson, à Québec, était mécanicien du train de marchandises qui frappa le camion de Houle, faisant vingt-deux morts et onze blessés. Il est employé du Pacifique Canadien depuis dix-neuf ans, et depuis quatre ans il conduit le train de marchandises "87", qui fait le service entre Montréal et Québec.

Le soir du 14 août, M. Bolduc était parti de Québec à 6h. 10, heure solaire. Avant le lieu de l'accident, il avait arrêté à Pont-Rouge, à Portneuf, aux Trois-Rivières et à Yamachiche. Quand il arriva au lieu de l'accident, il menait à une vitesse de trente à trente-cinq milles à l'heure. Outre la locomotive et la soute à charbon, le train se composait de 44 wagons de marchandises.

A deux reprises, avant de traverser la route nationale à Louiseville, M. Bolduc dit que, comme d'habitude, il tira quatre coups sur le cordon du sifflet, soit deux grands coups

et deux petits coups. Il fit en outre sonner la cloche. A mesure qu'il approchait, il distingua trois autos qui stationnaient en bordure du chemin, à quelque distance de la voie ferrée. Soudain, il vit une autre voiture les doubler, puis modérer tout près du passage à niveau.

Il croit que le camion va s'arrêter et continue à la même allure. Mais, quand il s'aperçoit que le camion va s'engager sur la voie ferrée, il applique les freins d'urgence. Il est trop tard: la locomotive balaye le camion et ne s'arrête que plus loin.

M. Bolduc dit que trois des victimes ont "volé en l'air" et sont retombées sur la chasse-pierre de la locomotive. Il découpla ensuite le train pour débloquer la circulation, sur la route nationale, puis se porta au secours des victimes. A Me Gouin qui lui demande si les freins de la locomotive étaient en bon ordre, M. Bolduc répond que les freins étaient en bon ordre et qu'ils fonctionnèrent très bien.

M. Wilfrid Plante, employé du Pacifique Canadien, chauffeur à bord du même train, corrobore entièrement le témoignage de M. Bolduc.

Passagers du camion

Les huit témoins suivants, Oscar Héroux, Fernand Tousignant, Dieudonne Duhaime, Albert Lacombe, Lionel Paquin, Roger Quessy, Albert Ricard et Armand Moreau avaient pris place dans le camion de Houle pour se rendre à l'assemblée. Seul Moreau ne revint pas avec lui, "parce que nous étions trop tassés dans son truck", dit-il. La veille ils avaient tous été à une assemblée, avec lui, à Ste-Ursule.

Ricard, qui rend le principal témoignage, dit qu'il était assis avec Houle pour revenir de St-Justin. Ils étaient seuls sur le siège du chauffeur. Tous les autres passagers du camion, une quarantaine d'hommes et de jeunes gens, étaient assis sur cinq sièges qui avaient été installés dans la boîte de la voiture. Il fut témoin que Houle remit deux bouteilles de whisky à ceux qui les accompagnaient, et il en garda une troisième pour lui et Ricard. Il ne se souvient pas à quelle vitesse filait le camion lorsqu'il s'engagea sur la voie ferrée, car il s'était endormi à environ quatre milles de Louiseville.

Par contre Albert Lacombe affirme que le camion allait à une vitesse de 50 à 60 milles à l'heure, et qu'il doubla toutes les autos depuis St-Justin jusqu'à Louiseville. Il dit que Houle avait accéléré de vitesse

en prenant la route nationale. Près de la voie ferrée, à Louiseville, il entendit quelqu'un crier: "Arrêtez le train va vous frapper".

"Je me levai aussitôt, dit le témoin, et je dis à mes compagnons: "Sautons en bas". Au même moment, Houle appliqua les freins, puis il les lâcha et continua sur la voie ferrée à une vitesse de 25 à 30 milles à l'heure". Il sauta alors sur la route et plusieurs autres passagers l'imitèrent.

Lacombe dit que Houle était "normal", mais il était un "peu échauffé", dit-il, à cause d'une chicane qu'il y avait eu à St-Justin".

Fernand Tousignant relata qu'il comprit l'imminence d'un danger dès qu'il entendit quelqu'un crier: "Passe pas, t'as pas le temps". "J'ignorais à ce moment que nous approchions d'une voie ferrée, mais je compris que notre vie était en danger et je sautai sur la route."

Tousignant et ses compagnons dirent qu'ils n'entendirent ni le sifflet, ni le son de la cloche de la locomotive, sans doute à cause du bruit qu'ils faisaient tous, en chantant, dans le camion.

Houle avait été averti

M. J.-Emile Bolduc, chef des agents de la circulation pour la région de Québec, a déclaré qu'il avait envoyé au début de l'été, à tous les agents de la circulation, les règlements concernant la loi qui défend aux chauffeurs de camion de transporter plus de dix personnes dans leurs voitures.

M. Napoléon Desrosiers, agent de la circulation à Louiseville, dit qu'il a reçu ces règlements et qu'il avait même été prévenu à deux reprises, d'abord, parce qu'il enfreignait ces règlements et, ensuite, parce qu'il faisait trop de vitesse.

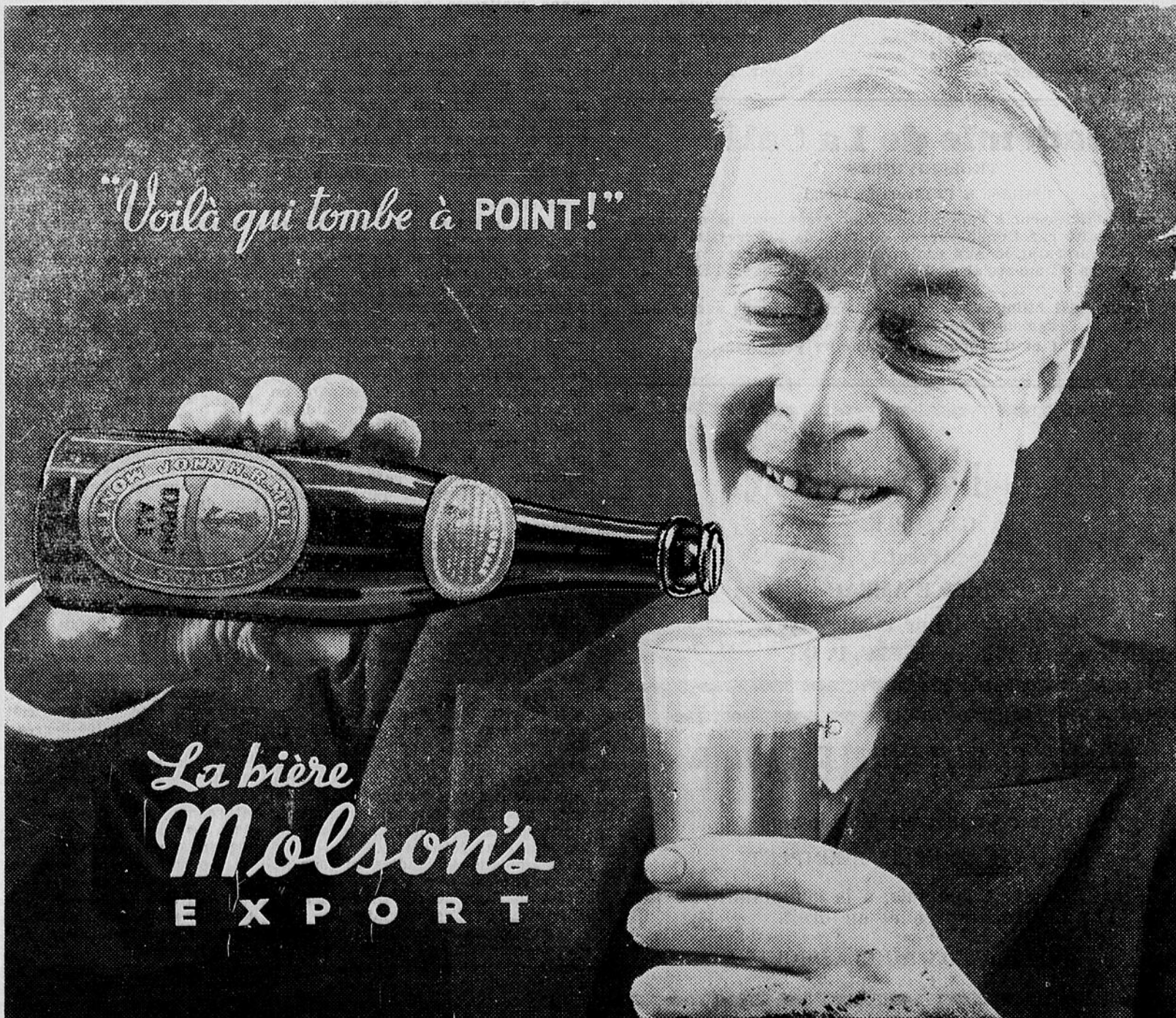
MM. Arsène Pélissier, Louis-Joseph Thisdel, Lionel Thisdel, Georges Morin, John McCormick, Aristide Vézina et Allen Turner ont aussi rendu témoignage.

Le jury se composait de MM. Emile Bélanger, Hector Caron, Noël Coutu, Albert Laurent, Ferdinand Béland, Camille Chevalier.

Un jour, Frédéric II dit à son médecin:

— Parlons franchement, docteur; combien avez-vous tué d'hommes pendant votre vie?

— Sire, répondit le médecin, à peu près trois cent mille de moins que Votre Majesté.



L'Agriculture chez les Arbo- rigènes de l'Amérique du Nord

Une revue des premiers jardins établis sur le continent de l'Amérique du Nord serait bien incomplète si elle ne tenait compte de la contribution, si légère soit-elle, faite à l'horticulture par les Indiens de l'Amérique du Nord. On a dit que les colons blancs ont appris des Indiens l'art de choisir les meilleures semences, d'observer les meilleures saisons, d'espacer à bonne distance les trous et les lignes de plantation, de détruire les vers et les mauvaises herbes, et de tailler suivant l'occasion. Nous devons donc rendre hommages aux Indiens, qui ont été les premiers jardiniers de l'Amérique du Nord et qui n'avaient aucun de nos outils modernes pour les travaux de défrichage ou de jardinage.

Dans cette branche de la famille algonquienne généralement connue sous le nom d'Indiens de Virginie, chaque famille, à l'époque où les blancs fondèrent Jamestown, avait son jardin, généralement de 100 x 200 pieds, soigneusement cultivé. Tous les produits étaient consommés sur place. Il n'y avait donc pas besoin de Loi sur l'organisation du marché pour faciliter l'écoulement de ces produits. Pour défricher la terre, on encerclait les arbres près du sol en enlevant l'écorce. Lorsque les arbres étaient suffisamment desséchés, on les abattait au moyen du feu et de haches de pierres, et l'on brûlait les souches. Pour la préparation d'un champ, on se servait d'instruments de bois ressemblant à des pioches ou des houes à long manche. On arrachait les mauvaises herbes et le chaume du maïs et on en faisait un tas que l'on brûlait lorsqu'il était sec.

Les femmes se servaient d'un plantoir qui avait à peu près un pied de long et cinq pouces de large; elles plantaient assises. Commencant à un point du champ, elles faisaient une série de trous espacés d'environ trois pieds et dans lesquels elles mettaient quatre grains de blé d'Inde et ceux de fèves; puis elles les recouvraient de terre. Parfois un légume d'une variété occupait une planche par lui-même. Généralement différentes espèces étaient cultivées ensemble dans le même champ. Les jardins étaient soigneusement sarclés par les femmes et les enfants. Lorsque le blé d'Inde avait à peu près la moitié de sa hauteur, il était butté ou rechaussé. Des guetteurs vivaient dans de petits abris construits sur des plates-formes dans des champs; ils étaient chargés d'empêcher les oi-

seaux de s'attaquer à la récolte.

Les récoltes cultivées se composaient de blé d'Inde, de fèves, de citrouilles, de courges, de tabac et de soleils ou tournesols. Des quatre variétés de blé d'Inde cultivées, l'une des espèces hâtives n'avait que trois ou quatre pieds de hauteur et leurs épis n'avaient pas plus de six pouces de long, mais on s'efforçait d'obtenir deux récoltes en une saison. Les deux variétés tardives seraient connues aujourd'hui sous le nom de "Flint" "corné ou vitreux". A grains ronds, et de "Dent" ou "Denté", ce dernier bien connu de tous les cultivateurs par la coque ou dépression portée à l'extrémité extérieure du grain. Beaucoup des épis de maïs étaient de différentes couleurs, comme le blé d'Inde Squaw d'aujourd'hui, blanc, jaune rouge; d'autres étaient bleus de différentes nuances, mais généralement mélangés dans les patrons de couleurs les plus fantaisistes.

Les fèves des Indiens étaient généralement de plusieurs couleurs et de plusieurs grosseurs. Les pois mentionnés par les premiers écrivains étaient tout probablement de petites fèves. La citrouille se cultivait sur une bonne partie du pays jusqu'aux rives du fleuve St-Laurent dans le nord. Le melon était également cultivé par les Indiens, au dire des premiers auteurs français. Ces melons ont été probablement la souche du melon musqué de Montréal. Le soleil ou tournesol était cultivé pour ses graines de semence, dont on faisait du pain et du bouillon. Le tabac, appelé "Apoke" par les indigènes, n'était qu'un produit pauvre et faible par comparaison aux tabacs d'aujourd'hui. La plante était séchée sur le feu, parfois au soleil, et broyée en une poudre, les tiges et feuilles.

La récolte des épis de blé d'Inde se faisait dans des paniers à bras, qui étaient vidés dans des paniers plus grands. Les épis étaient séchés sur des paillasons; ou avait soin de les recouvrir la nuit pour les protéger contre la rosée. Lorsque le blé d'Inde était assez sec, on le mettait en tas dans la maison et on l'égrenait et le tordait entre les mains. Ce blé d'Inde égrené était ensuite placé dans les maisons, où il occupait parfois toute la place disponible.

En certaines saisons, les Indiens vivaient de poisson, d'écureuils et de dindons sauvages, là où il y avait beaucoup de dindons, et de la chair des nombreux animaux qu'ils pouvaient capturer. En toute autre saison, ils vivaient principalement des produits de leurs jardins et de certaines plantes sauvages, comme les glands et les baies. Plus tard dans l'année, ils faisaient sécher la viande et les légumes et les conservaient pour l'hiver, afin d'éviter le

spectre de la famine. La nourriture était abondante en certaines saisons, car l'histoire nous dit que le capitaine Argoll a obtenu par troc du chef Potawomack près de 400 boisseaux de blé d'Inde et de fèves, et que le capitaine Smith s'est procuré de Powhatan deux ou trois cents boisseaux de blé d'Inde pour une livre ou deux de colliers de verre bleu.

E.-M. Straight,
Station expérimentale fédérale,
Seanichton, C.-B.

Les fromages entrent en scènes

A l'inverse des charmantes hirondelles, ils nous quittent quand les beaux jours arrivent, ou plus exactement nous les délaissions volontiers à cette époque, et quand nos bois et nos jardins se teintent de rouille, de pourpre et d'or mat, ils rentrent en scène et de nouveau paraissent à notre table, où nous leur souhaitons la bienvenue. Bien entendu, il n'est question ici que des fromages à pâte cuite ou fermentée, car les fromages blancs sont plutôt du domaine des "laitages" proprement dit, très indiqués pour les menus d'été; nous en reparlerons dans six à sept mois!

Brie, camembert, roquefort, pour ne citer que ceux réunissant le plus de suffrages, redeviennent crémeux et... plus discrets. Mais ce serait une grosse erreur, Mesdames, de penser que l'achat d'un fromage se fait au hasard; il y faut, au contraire, une attention particulière, non seulement dans la qualité du type choisi, mais encore en songeant à la place que vous allez lui donner au menu.

Eh oui, il précède toujours le dessert, mais il doit être en harmonie avec ses compagnons de table, compléter "heureusement" un repas. Ainsi, après un copieux déjeuner, où figurèrent des préparations rassasiantes, un petit morceau de brie ou d'un camembert pas trop fait, ou encore un bon gruyère, ou un onctueux hollandais sembleront agréables, et au repas léger vous ajouterez avantageusement du roquefort pétri avec du beurre fin, qui constitue un aliment très nutritif et force la portion de pain.

Vous allez peut-être objecter, chères lectrices, que cela demande l'achat de plusieurs sortes de fromages, étant donnée la diversité des menus, et vous craignez du gaspillage. Louable préoccupation d'une bonne maîtresse de maison; mais, rassurez-vous, nous pouvons y obvier facilement.

A part les fromages en boîte individuelle, rien n'empêche de prendre quantité limitée à un repas, et puis ce n'est pas un mal d'avoir sous la main diverses espèces afin de ne point condamner sa famille à déguster le même fromage, matin et soir, pendant plusieurs jours immuablement.

Souvenez-vous, Madame, que l'agrément de votre table doit être votre aimable souci. A la saison fraîche, cet aliment se conserve bien sous cloche et loin d'une chaude température, et voici un petit secret ménager pour utiliser élégamment des restes de brie et de camembert — qui vont fort bien de compagnie, — il suffit d'enlever les croûtes et de les pétrir ensemble avec un peu de beurre, puis avec cette pâte on façonne soit un fromage unique, rond ou carré, soit, faute de quantité suffisante, de petits médaillons, boudins, "parts", à raison d'un par personne, et on les pare d'une fine chapelure de pain, ce qui leur refait une légère croûte... comestible, pas désagréable du tout.

Le petit monde aura vite fait de baptiser cela "le fromage de maman", bien meilleur, n'est-ce pas?

Enfin, Mesdames, pourquoi faire preuve de si peu d'imagination gourmande sur ce chapitre qui intéresse tellement ces messieurs!

Que d'hommes ne savent pas au juste s'ils dégustent une côtelette de mouton, de veau ou d'un autre animal quelconque, mais sont de fins amateurs, au goût sûr, au choix parfait, chez la marchande de fromages!

Mettez donc, de temps en temps, une petite note amusante au dessert avec des combinaisons imprévues; ainsi des noix fraîches croquées avec du brie sont délicieuses.

Des amandes blondies au four accompagneront très bien du gruyère; avec un camembert, servez des sablés "salés", c'est parfait!

Les estomacs solides accueillent même moutarde et gruyère ou hollandaise, ou avec sel et poivre... chacun ses goûts!

Une autre fois, unissons le fort et

La cigarette la plus douce pour gens difficiles!

Les SWEET CAPORALS sont irrésistibles

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

la douceur... ce qui donnera un charmant ménage: soit roquefort et petit suisse (sans sucre bien entendu), ou du roquefort bien veiné écrasé avec un peu d'épaisse crème fraîche; étendez cela sur des tranches de pain grillé et régalez-vous!

La température joue encore un rôle dans la consommation des fromages (en dehors de la question saisonnière). N'avez-vous point remarqué, par exemple, que par temps de gelée un camembert bien à point, tout crème, un livarot, un munster (pas trop avancé, surtout!) s'acceptent plus volontiers, et quand nous traversons ces périodes de temps mou, où le ciel "brouillardé" de façon si triste, l'appétit se contente de moins, et nous revenons à ce qui nous semble plus léger, alors le pont-l'évêque, le port-salut, le cantal (le hayol méridional) nous suffisent. Ajoutez-y le demi-sel et toutes les "crèmes" de fromages que l'on fait maintenant.

S'il est un département culinaire dans lequel nous avons le choix, c'est bien celui des fromages!

N'oubliez pas, Mesdames, leur valeur alimentaire, point négligeable, certes, et parfois bien secourable, non seulement pour compléter un repas, mais, quand il s'agit de gruyère, pour corser un potage, améliorer et rendre plus nourrissant une préparation de légumes, poisson, etc. Les gourmets ne s'en plaindront pas.

S. L.

Qu'y a-t-il sous nos pieds

Le globe où s'écoule notre vie est, selon toute probabilité, un morceau qui s'est détaché de la nébuleuse solaire et a mis un certain temps à se refroidir, tout en prenant la forme d'une boule. La surface extérieure s'est durcie, tandis qu'à l'intérieur les éléments sont encore à l'état de fusion.

La terre a une épaisseur de 6,371 kilomètres entre son centre et sa surface. Et on se demande quelle est l'importance de la croûte ferme par rapport au reste.

Voilà encore une des questions qui passionnent les savants et qui ne sera pas facilement élucidée. En l'état actuel des choses nous en savons même beaucoup moins que sur la hauteur de la couche atmosphérique, car c'est tout au plus si nous avons pu expérimenter jusqu'à 3,000 mètres de profondeur. Trois kilomètres sur 6,371! Autant dire une ératignure!

Pourtant, nous, avons tiré de là une notion intéressante: plus on s'enfonce en terre, plus il fait chaud. On a même calculé que la température s'élève d'un degré par 33 mètres environ, disons, pour plus de simplicité, 3 degrés par 100 mètres. Donc, au fond d'un trou de 3,000 mètres on doit approcher de 100 degrés.

Il est très vrai que, dans les mines de houille très profondes, la chaleur serait intolérable pour les ouvriers si on ne rafraîchissait pas la température par d'énormes courants d'air. Mais les mines où on descend n'atteignent guère au-delà d'un kilomètre. Le puits le plus profond, qui est au Mexique, est une simple sonde pour extraire du pétrole. Donc, nous ne savons pas grand-chose de ce qui se passe sous nos pieds. Et cela est assez irritant.

D'ailleurs cette chaleur qu'on observe en s'enfonçant existe-t-elle dans les couches profondes, et dans

la même proportion? Si cela était, on devrait admettre que, vers 100 kilomètres, il régné une température de 3,000 degrés? Les uns acceptent cette solution, d'autres la rejettent. Comment faire pour obtenir une précision, d'autant plus qu'ici il n'est pas possible comme tout à l'heure, d'imaginer une fusée... Décidément, les savants ont encore pas mal de problèmes qui sollicitent leur attention!

LA PELOTE

Les Américains annoncent à grand bruit qu'à Miami vient de naître un nouveau sport, le "jaialai". Il s'agit de lancer une balle contre un mur et de la recevoir à l'aide d'une longue raquette attachée au poignet. Ce sport, nous raconte-t-on, florissait jadis dans les villages d'Espagne, où les enfants s'amusaient à jeter une balle contre le mur de l'église.

Les Américains sont bien mal renseignés. Car le "jaialai" n'est autre que la toujours vivante pelote basque. On sait que les champions de la "chirtera" ne pratiquent pas seulement leur jeu favori sur les bords de la Bidassoa, mais aussi sur ceux de la Seine. Il est même à Auteuil un fronton où se font entendre par surcroît des chorales basques, où se dansent les danses locales et où se produisent les meilleurs pelotaris venus de Bayonne ou de St-Jean-Pied-de-Port.

—La bourse ou la vie!
—Vous tombez vraiment à pic; j'allais me suicider!

A table.
—Allons, bébé, mange ta soupe.
—J'peux pas.
—On peut toujours faire ce qu'on veut.
—Oui, mais j'veux pas.

EMPLOYÉS BIEN TRAITÉS

Environ 50,000 employés de la Westinghouse Electric and Manufacturing Company et de ses subsidiaries recevront une part des profits de la compagnie, d'après un plan annoncé.

Quand les profits annuels de la compagnie dépasseront \$7,200,000 les employés bénéficieront d'une augmentation de salaire, dit la compagnie, dont le bureau-chef est à Pittsburg, Penn.

Cette part dans les profits est actuellement en vigueur. L'an dernier, la compagnie a fait un profit de \$11,000,000.

Un enfant tire à la fronde contre des moineaux, sans réussir, d'alléurs à en abattre un seul.

—Vilain! lui dit une brave femme. Tu n'as pas honte? Je n'ai jamais fait de mal à un oiseau de ma vie, moi.

—Mais moi non plus, madame, répond le garçon.

PAS DE BELLE-MÈRE

Un monsieur parle avec un concierge pour la location d'un appartement.

—Etes-vous nombreux? lui demande M. Pipelet.

—Trois seulement: moi, ma femme et sa mère.

—Ah!... vous habitez avec votre belle-mère, je ne puis pas louer... notre maison est une maison tranquille!...

Académie de La Salle

TROIS-RIVIERES

Affiliée à l'Université Laval

Pensionnat entièrement à l'épreuve du feu. Aménagement moderne. Cours Secondaire sanctionné par un diplôme de l'Université Laval — excellente préparation aux écoles supérieures telles que les Hautes Etudes Commerciales, l'Ecole Polytechnique, l'Ecole de Chimie, etc.

Cours Commercial bilingue — cours primaire. Grands succès aux examens officiels de juin dernier.

Entrée: 1 et 2 septembre. Demander prospectus.

TEL.: 592

Georges-Henri ROBICHON,

C.R., O.B.E.

Avocat.

EDIFICE AMEAU

Coin Notre-Dame et Alexandre,

TROIS-RIVIERES, P. Q.

ECOLE COMMERCIALE SAVOIE

Sainte-Ursule, Cté Maskinongé

COURS COMMERCIAL COMPLET.

Attention spéciale à l'anglais, à la comptabilité, à la sténographie et au droit.

PREPARATION AU CLASSIQUE.

« NOUVELLES LOCALES »

M. et Mme Charlie Clément de Sandwich, Ont. sont venus passer une huitaine à St-Justin, chez leur fils, M. Edgar Clément.

M. et Mme Paul Baril, M. et Mme Albert Baril ainsi que M. J.-A. Voulligny doivent partir samedi matin pour une randonnée d'une dizaine de jours aux Etats-Unis; principalement à New-York, Boston, Springfield et Lowell.

M. et Mme Walter Marchand de Montréal sont venus passer la fin de semaine à St-Justin.

M. et Mme Emile Vertefeuille, M. et Mme Emile Leblanc et leurs enfants Françoise et René sont allés à Asbestos, dimanche, rendre visite à la révérende Soeur S. Bernadette des Pyrénées.

Mme Henri Gouger de Joliette passe quelques jours chez son père, M. Lazare Villeneuve.

M. et Mme Jacques Lajoie des Trois-Rivières sont venus passer la fin de semaine à St-Justin.

Mme Azarias Gagnon passe actuellement une huitaine à Lachine, chez son père, M. Joseph Brissette.

M. et Mme Antonio Paquin de Victoriaville sont venus passer la fin de semaine à St-Justin et ramèneront avec eux Mme Eugène LeBeau et sa fille Germaine, qui étaient en promenade à Victoriaville.

M. Jos Langlois est allé passer la fin de semaine chez son père à Varennes.

M. et Mme Lionel Toupin de Shawinigan étaient à St-Justin, dimanche.

M. et Mme W.-H. Gagné, M. et Mme Albert Gagné ainsi que M. Ernest Gagné sont allés à St-Elie de Caxton, dimanche.

M. et Mme Alfred Lamarine d'Holyoke, Mass., sont venus passer une semaine chez M. Téléphore Frappier.

Mme J.-E. Vermette de Louiseville, ainsi que Mme Trempe du Lac Supérieur étaient chez des parents à St-Justin dans le cours de la semaine dernière.

M. et Mme Charles Lemire sont actuellement de passage aux Trois-Rivières et à St-Maurice.

Mme Vve Louis Giguère est allée passer la fin de semaine à Montréal.

M. et Mme Albert Gagnon d'Ottawa étaient chez Mme Philorum Gagnon dernièrement.

M. Robert Vézina est allé passer la fin de semaine chez ses parents à Montréal.

Étaient de passage dernièrement chez M. Téléphore Frappier: M. et Mme Georges Tétreault et leurs deux fils adoptifs, MM. Gérard et Albert Frappier ainsi que Mlle Lina S.

Jean, tous de Holyoke, Mass. Ils sont retournés aux Etats-Unis enchantés de leur long séjour chez leurs parents de St-Justin, Montréal, Trois-Rivières et Ste-Ursule.

Mme Aimé Dupuis est de retour d'une quinzaine passée à Maskinongé, chez sa fille Mme Jules Paquin, M. René et Mlle Jeannette Paquin de Maskinongé passent actuellement la semaine à St-Justin, chez leur grand père, M. Aimé Dupuis.

Mlle Olive Vertefeuille, Béatrice Vermette, Irène Gagné ainsi que M. Bernard Bourgeois sont allés à St-Gérard de Magella dimanche.

M. et Mme Emile Arcand du Cap de la Madeleine, M. et Mme Lazare Villeneuve, de Saint-Justin ainsi que Madame Henri Gouger de Joliette, sont allés à Asbestos dernièrement.

Le Dr Avelin Dalcourt à St-Justin

Le Dr Avelin Dalcourt, de l'Unité Sanitaire du Comté de Maskinongé nous prie de vous informer que dimanche soir, le 30 août, à 7 1/2 hrs il y aura dans notre salle paroissiale une soirée d'hygiène, durant laquelle seront traitées des questions d'hygiène importantes et plus spécialement la diphtérie et la tuberculose. La conférence sera accompagnée de vues animées des plus intéressantes (2 films d'hygiène et 2 films comiques). L'entrée sera libre.

Lundi, le 31 de 9 hrs a.m. à 4 hrs p.m. le médecin de l'unité sanitaire et les infirmières seront à la salle du Conseil de St-Justin pour la vaccination des enfants. Nous commencerons notre travail par la vaccination des enfants de 6 mois à 10 ans contre la diphtérie. En vaccinant vos enfants contre cette terrible maladie, vous les protégez complètement. J'espère que vous répondrez à notre invitation.

Le tout sera fait gratuitement.

Funérailles de M. Albert Bastien

Les funérailles de M. Albert Bastien, décédé le 14 août dernier, à l'âge de 22 ans, ont eu lieu en l'église de St-Justin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. M. Bastien mourut accidentellement de l'accident arrivé à Louiseville pendant la nuit du 14 au 15 août. Le défunt, très connu des paroisses environnantes où il étudia pendant plusieurs années, s'était toujours fait remarquer par son esprit charitable et son caractère jovial. Il fut pendant sa courte vie un modèle de bon chrétien, aussi il est regretté par tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Il laisse dans le deuil, un père et une mère, six frères: Antonio, Ubald, Adrien, Marcel, Henri-Paul, Robert; cinq soeurs: Mme Charles Omer Massé (Irène), Aline, Flora, Albertine, Yvonne; deux belles-soeurs: Mmes Antonio et Ubald Bastien; un beau-frère, Charles-Omer Massé; treize neveux et nièces: Fernand, André, Claude, Cécile, Madeleine, Thérèse, Jeanne-d'Arc, Angèle, Bernardine, Alberte Bastien, Simone, Cyrille, Célestin Massé. Le char funèbre était conduit par M. Charles-Omer Massé, de St-Barthélemy.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé J.-C. Grenier, curé de la paroisse qui chanta aussi le service.

Les porteurs étaient: MM. Bernardin Lebeau, Arthur Ladouceur, Rolland Vermette, Majorie Massé.

La collecte fut faite par MM. Marcel Ladouceur et Albert Lebeau.

Le deuil était conduit par son père et sa mère, ses frères: Antonio, Ubald, Adrien, Marcel, Henri-Paul et Robert; ses soeurs: Mme Charles-Omer Massé (Irène), Aline, Flora, Albertine, Yvonne; ses belles-soeurs, Mmes Antonio et Ubald Bastien; ses neveux: Fernand, Cécile Bastien, Simone et Cyrille Massé, M. et Mme Francis Ladouceur, Miles Alice et Marguerite Ladouceur, MM. Normand Ladouceur et Viateur Bussières, M. et Mme Louis Clermont, Mme Philippe Bernier, MM. Rosaire, Harmel Bernier, Mlle Vanna Bernier, Mme Lucien Lebeau, de Montréal, M. et Mme Noé Ladouceur, M. et Mme Arthur Ladouceur, MM. Armand, Marcel, Gilles, Jules Ladouceur, Ste-Elisabeth; M. et Mme François Bergeron, Mlle Marie-Rose Bergeron, M. et Mme Roméo Béland, Famille Albert Giguère, M. Charlemagne Lessard, Mlle Reine-Blanche Lessard, Ste-Ursule; M. et Mme Louis-Joseph Massé, M. et Mme Charles-Omer Massé, MM. Majorie et Cyrille Massé, Mles Rose-Jeanne, Mariette, Madeleine, Lucille, Simone Massé, Dr Jos Comtois, Albert Trudel, Mlle Alice Bastien, Mme Victor Massé, M. Pierre-Albert Massé, Miles Angeline et Félicienne Massé, Mlle Claire Morand, Mme Maurice Roy, Mme Adrien Massé, Mlle Laurés, Suzanne Massé, M. et Mme Enmond Bécard, MM. Jérôme Guinard, Léonard, Paul-Emile Bécard, Mlle Constance Bécard, Albert Lincourt, Germain Savoie, Bernard Bélar, Monique Bélar, Rolland Brunette, de St-Barthélemy; M. Norbert Lebeau, Mlle Elvane Lebeau, M. et Mme Henri St-Antoine, Lucille St-Antoine, Darius Lebeau, Florentine Clément, Mme Odilon Rinfret, Mme Paul Marchand, Marie-Rose Gaboury, Jos Lebrun, Miles Lebrun, de Maskinongé; M. et Mme W.-H. Gagné, M. le Notaire et Mme J.-E. Langlois, M. et Mme Ovide Duchesnay, M. et Mme Albert Lessard, Marie-Laure Lessard, Gérard, Paul-Emile Lessard, Onias Plante, Thérèse Plante, M. et Mme François Gagnon, Yvon, Roger Gagnon, Madeleine, Brigitte, Jeannine Gagnon, Mme Joseph Marchand, Léo, Gérard Marchand, Cyprien Lefebvre, Maurice Rinfret, Bernardin, Lucien, Richard Lebeau, Mlle Elmenda Lebeau, Arthur Ladouceur, Lucinda, Florentine Lebeau, Léo-Paul, Fernando, Herménégilde Doucet, Adélar, Justin Gagnon, Léonora, Hélène Gagnon, M. et Mme Albert Ladouceur, Yvette Ladouceur, Omer, Albert Lebeau, Maria, Rosa, Fernande Lebeau, M. et Mme Wilfrid St-Antoine, Jules St-Antoine, Aimé, Gaston Lebeau, M. et Mme Félix Sylvestre, M. et Mme Joseph Vermette, Raoul Vermette, M. et Mme Antonio Vermette, M. et Mme Albani Chênevert, Louis St-Antoine, Miles St-Antoine, Adélar Lefebvre, Marie-Ange Lefebvre, M. et Mme Denis Dauphinais, Alcide, Alphonse, Aimé, Rosaire Savoie, M. et Mme Noé Bellemare, Joseph Bellemare, Monique, Etienne Bellemare, M. et Mme Joseph Bellemare, Edgard, Gérard Bellemare, M. et Mme Ovide Trudel, Jeanne, Yvonne Trudel, Emile Dauphinais, Mme Avila Mandeville, Mandia Mandeville, Hormidas Thibodeau, Cécile Thibodeau, M. et Mme André Mandeville, M. et Mme Joseph Dauphinais, Roland Dauphinais, Paul Baril, Ubald Alarie, Simonne Alarie, Marie-Ange Dauphinais, Romulus Lafrenière, Aimé Lafrenière, Léonard Toupin, Claire-Itha Toupin, Justin, Paul Alarie, Thérèse Alarie, Edouard Vallerand, Régina, Thérèse Alarie, Mme Georges Marchand, Marie-Ange, Béatrice Marchand, Adam Alarie, Ange-Albert, Armand Alarie, Fernande, Jeanne-d'Arc, Lucie Alarie, Famille Pierre Drainville, Lucien Laurent, M. et Mme Joseph Vermette, M. et Mme Ferdinand Vermette, Béatrice Vermette, Florent Vermette, M. et Mme Joseph Laurent, Eva Laurent, M. et Mme Joseph Vertefeuille, Clémence, Noëlla, Olive Vertefeuille, Maurice Vertefeuille, Mme Louis Giguère, de St-Justin; M. et Mme Orphir Brousseau, Yvonne, Imelda, Rita Brousseau, Léo, Marcel Brousseau, Mme Xavier Bastien, Laurette Bastien, M. et Mme Arthur Bastien, de Shawinigan; M. Philius Gagnon, Louiseville et autres.

Offrandes de Messes: La Compagnie Standard Brand, M. Paul Caron, M.P.P., Alide Lessard, prêtre.

Bouquets spirituels: Les familles Joseph Bastien, Francis Ladouceur, Frère Dumontier C.

BILLETS à PRIX RÉDUITS pour la FÊTE DU TRAVAIL

Valables pour l'aller depuis **4 SEPT.** jusqu'à 2.00 p.m. **7 SEPT.**

AU RETOUR Départ jusqu'à minuit le 8 sept., 1936.

Billet simple plus un tiers pour aller et retour

Profitez de ces tarifs réduits pour faire un agréable voyage à la Fête du Travail. Minimum des prix réduits — adultes ou enfants 25¢.

CANADIEN NATIONAL

S.V., Omer Lebeau et ses soeurs, Charles-Omer Massé, Edmond Ladouceur, Orphir Brousseau, Louis-Joseph Massé, Mme Xavier Bastien, Adam Alarie.

Sympathies: Auguste, Philippe Lincourt, Mme Flavien Vermette, Antonio Masson, Joseph Toupin, Wilfrid Doucet, Notaire J.-E. Langlois, Maurice Morin, Joseph Vertefeuille, Ange-Albert Alarie, Romulus Morin, Onias Plante, Rolland Deschamps, Joseph Bellemare, Mme Adélar Gagnon, M. Arthur Gagnon, Famille Olivier Lebeau, Albert Ladouceur, Fernande Lebeau, Joseph Ladouceur, Albert Lessard, Ferdinand Vermette, Thérèse Alarie, Lionel Toupin, Ange-Albert Plante, Philius Gagnon, Aimé Brousseau, Robert Gagnon, Hector Livernoche, Isaie Grenier, Maurice Gagnon, Ed. Fafard, Alfred Gravel, Richard Vestefeuille, Victor Brousseau, Maxime St-Louis, Odilon Rinfret, Norbert Lebeau, Lebrun et Frères, François Bergeron, Reine-Blanche Lessard, Charles-Omer Morand, Adrien Massé, Georges Massé, Joseph Mercure, Mlle Clément, Mme Ladouceur, Joseph-Victor Sylvestre, Louis Clermont, Antonin Lebeau, Lucien Lebeau, Abel Lebeau, Cécile Lebeau, Famille W.-H. Gagné, Famille N. Perron, M. et Mme Armand Clément, MM. Maurice Gagnon, Réal Bastien, A.-E. Lesage, Mme Ferdinand Lessard, Mlle Ursule Lessard, Famille Edmond Houle.

M. et Madame Joseph Bastien, de Saint-Justin, profondément touchés des nombreuses marques de sympathies qu'ils ont reçues à l'occasion de la mort de leur bien-aimé Albert, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur cruelle épreuve. — Pour les nombreuses visites et lettres de condoléances, offrandes de messes, bouquets spirituels, assistance aux funérailles, un profond merci.

St-Barthélemy

Mlle Eliane Lebeau vient d'être couronné d'un beau succès. Elle vient de recevoir un diplôme du cours d'étude, portant la note "Distinction". — Nos félicitations.

Ste-Ursule

M. Armand Lamy de St-Stanislas, autrefois de Ste-Ursule était de passage ici, en visite chez M. Jos. Juveau.

Mlle Oséa Pichette, inst. de St-Léon et son frère en visite chez M. et Mme Philippe Rivard.

On annonce pour mercredi le 26 du courant le mariage de Mlle Fernande Picotte de Ste-Ursule avec M. Léo-Paul Baril de Maskinongé.

Miles Line et Gilberte Trudel étaient de passage à Louiseville la semaine dernière, les hôtes du dentiste Robert Trudel.

Mme Antoine Lavaute avait le plaisir de recevoir la semaine dernière après une absence de huit ans, sa soeur, en religion Sr Italie de Montréal ainsi que ses deux filles les RR.SS. Marie Ursule de Valleyfield, et Henri Albert de Cartierville; ces trois religieuses sont de la Congrégation des Srs de la Providence.

Mme Charles Francoeur ainsi que son garçon Hervé et sa fille Germaine en visite chez Mme A. Lavaute.

M. et Mme Albert Lesage et leur famille de Montréal en fin de semaine chez Mme Vve Edouard Lemyre.

M. Henri Charette de Shawinigan de passage chez C.-E. Charette.

M. et Mme Alfred St-Onge de Maskinongé étaient les hôtes de M. et Mme Théophile Fournier.

M. Pierre M. Savoie, principal de

L'Ecole Commerciale Savoie étaient en visite d'affaires chez M. le professeur Roland Savoie.

M. et Mme Roland Savoie en voyage d'affaires à Grand'Mère et à Montréal cette semaine.

SEANCE: Nous sommes heureux d'annoncer à nos amis que nous aurons en notre paroisse jeudi le 3 septembre une soirée récréative au profit des oeuvres paroissiales, une pièce intitulée: MARGOT sera interprétée par un cercle d'institutrices de la région des Trois-Rivières.

CLASSE: La réouverture de l'Ecole Normale Régionale a été fixée à mardi le 2 septembre.

MYSTERE: Quelques jeunes gens en excursion à travers les bosquets, à l'ouest du cimetière, trouvèrent une bicyclette dissimulée sous un amas de branches. On a fait des recherches pour découvrir le propriétaire mais encore sans succès. Un mystère complet existe autour de cette bicyclette.

Omer Rinfret

BOUCHER

(Gros et Détail)

Commerçant d'animaux de toutes sortes, volailles, foin, etc.

Service de Frigidaire

LOUISEVILLE

P. Q.

EN-ARCO MOTOR OIL

Essayez notre célèbre gasoline "White Rose" et nos huiles "En-ar-Co". Ces produits donnent toujours satisfaction.

MAGASIN W.-H. GAGNE, Saint-Justin, P. Q.

WHITE ROSE GASOLINE

COPYRIGHT 1937 CANADIAN OIL COMPANIES LTD., TORONTO, ONT.

LE SALVIFLORE

Le Salviflore est un tonique contre les menues, Règles en abondance, Règles languissantes, Retour de l'Age.

Combien de femmes et de filles souffrent de ces maladies-là. C'est le remède idéal que chaque famille doit avoir constamment sous la main.

Prix: un traitement, \$3.00; la bouteille de 20 onces.

Mme LOUIS ALARIE, SAINT-JUSTIN, P. Q.

Le Dr PAUL GODIN

SPECIALISTE

Ex-Interne des Hôpitaux de Paris. 142, Rue Hart, TROIS-RIVIERES. YEUX, OREILLES, NEZ, GORGE occupe un bureau à Louiseville chez l'avocat Paul Vanasse, tous les samedis de 9 hrs a. m. à 5 hrs p. m.

Le nouveau cabinet de M. Duplessis

M. Maurice Duplessis, premier ministre et procureur général;

M. Oscar Drouin, ministre des terres et forêts;

M. Martin-B. Fisher, trésorier provincial;

M. John-S. Bourque, ministre des travaux publics;

M. le docteur J.-H.-A. Paquette, secrétaire provincial;

M. François-J. Leduc, ministre de la voirie;

M. Onésime Gagnon, ministre des pêcheries;

M. Joseph Bilodeau, ministre du commerce et de l'industrie;

M. Henry-L. Auger, ministre de la colonisation;

M. Bona Dussault, ministre de l'agriculture;

M. William Tremblay, ministre du travail;

MM. T.-J. Coonan, Gilbert Layton et Antonio Elie, ministres sans portefeuille.

JEAN RIVARD

PREFACE

Cher monsieur Benoit,

Dans une lettre fort aimable et beaucoup trop élogieuse, croyez-moi, vous me demandez d'écrire un mot de préface à votre prochain album, consacré à "Jean Rivard, le défricheur".

Vous conviendrez que c'est accorder au ministre de la Colonisation

des qualités de critique littéraire qu'il ne possède pas, mais parce que j'ai consacré toute mon énergie à l'oeuvre du "retour à la terre" qui devait inspirer un jour un patriote comme Gérin-Lajoie, je consens à me rendre à votre désir.

Permettez-moi de vous féliciter, en premier lieu, pour votre louable initiative qui comporte une excellente méthode d'enseignement par l'image.

Votre album, intitulé "L'Appel de la Race", m'a fort intéressé et je ne doute pas qu'il rappelle à une jeunesse ardente les faits et gestes d'un héros, déjà passé à l'histoire, grâce à la plume de l'un de nos écrivains les plus remarquables.

On admet sans peine que l'image éveille la curiosité et que c'est là une puissance qui agit fortement sur les esprits. Il n'est qu'à juger l'impression que provoque, par exemple, un film documentaire pour comprendre que la nouvelle série de vos albums illustrés, puisant dans la vie nationale, religieuse et politique aussi bien que dans les moeurs et les coutumes de notre peuple enraciné au sol, fera un bien immense parmi la jeunesse d'aujourd'hui.

En choisissant comme sujet le "Jean Rivard" de Gérin-Lajoie, vous faites une oeuvre éminemment utile et patriotique dans une heure grave de notre vie nationale alors que la terre, du fond des forêts les plus reculées, fait appel à la vaillance, à la tenacité et au bon vouloir de nos admirables colons.

Vous ne pouviez présenter au public un plus beau sujet d'actualité, un sujet plus palpitant d'images vécues, de scènes pittoresques, et qui reste en soi une grande leçon d'énergie et d'attachement au sol.

"Jean Rivard, le défricheur" est mieux qu'un roman de moeurs paysannes, c'est un roman social. L'auteur n'avait qu'une ambition en l'écrivant. Il voulait convaincre ses compatriotes de rester sur le sol qui les avait vu naître. Je me suis laissé dire que le livre de Gérin-Lajoie, dès sa publication en 1862, avait

contribué fortement à ramener vers la terre les déserteurs tout en réconfortant des centaines d'autres qui y restèrent attachés.

J'imagine très bien les belles veillées d'hiver d'autrefois alors que nos vieux parents, à la douce lumière de la lampe familiale, lisaient "Jean Rivard, le défricheur". Ils puisaient dans ce livre leur amour du sol et de la foi.

Aussi, le personnage créé par Gérin-Lajoie est-il resté le type du colon exemplaire.

Les images de cet album consacré à la gloire de la colonisation rappellent des pages vigoureuses où se succèdent des scènes vivantes et d'admirables tableaux, comme il m'aura été donné d'en voir l'an dernier, au cours de mes visites à travers les régions de l'Abitibi, du Témiscamingue et de la Gaspésie.

Ce sont là des gestes et la vie d'un colon véritable, susceptibles de réveiller dans l'âme du jeune homme d'aujourd'hui les plus nobles sentiments en même temps qu'ils invitent à l'énergie, source de tous biens et l'une des principales conditions du bonheur.

La terre est inépuisable, et le sol canadien-français, arrosé de la sueur et du sang des ancêtres, ne constitue pas seulement au point de vue économique une richesse nationale, mais il renferme un enseignement moral d'une portée incalculable. Désertir ce patrimoine, c'est détruire la race dans ses racines mêmes; c'est diminuer le sens des responsabilités sociales. Défricher le sol, au contraire, le cultiver, "avoir un beau règne" et le transmettre aux générations suivantes ainsi que le bien le plus précieux, c'est améliorer le sort non seulement de l'individu, mais c'est contribuer au progrès et à l'avenir de tout un peuple.

Et celui-là qui marchera sur les traces de "Jean Rivard, le défricheur" aura bien mérité de sa patrie.

Puisse votre album, cher monsieur Benoit, ancrer cette idée fondamentale dans tous les coeurs canadiens-français.

Un mélange des plus savoureux thés verts

THÉ VERT "SALADA"

320F

Agréer, je vous prie, l'assurance de ma très haute considération.

(Signé) Irénée VAUTRIN.
A monsieur Bernard Benoit
Président de l'Association catholique des Voyageurs de Commerce, (Section des Trois-Rivières).

LE "PATOIS" CANADIEN

En marge des discours français aux fêtes de Vimy

Certains anglais de chez-nous et certains cousins de France soutiennent toujours que les Canadiens français parlent non le français, mais un "patois" canadien.

Or, récemment, des milliers et des milliers, peut-être des millions de radiophiles ont entendu une longue série de discours prononcés à Vimy, au cours du dévoilement d'un monument commémoratif.

Trois de ces discours ont été prononcés en français par Son Exc. Mgr Deschamps, de Montréal, l'hon. Ernest Lapointe, de Québec, et le président de la République française, M. Lebrun. Mgr Deschamps et l'hon. Lapointe ont-ils parlé une autre langue que celle du Président de France? Certes, M. Lebrun avait un accent particulier que les deux autres orateurs n'avaient pas, mais

tous trois ont parlé la même belle langue française pure, élégante et douce.

Rares sont les Canadiens français, un tant soit peu instruits, qui n'ont pas compris aussi les discours prononcés en anglais. Mais combien de nos compatriotes anglais, même instruits, ont compris Mgr Deschamps, l'hon. Lapointe et le président de la France?

Nous espérons aussi que nos compatriotes anglais auront recueilli la leçon que leur a donnée Sa Majesté le Roi Edouard VIII en s'attachant... bilingue!

L.-P. R.

(L'Action Catholique)

GRATIS
Un magnifique cadeau est donné gratis avec chaque livre de
Thé ou Café BRISTOL
Thé noir garanti Ceylan et Indien
Café garanti pur.
EN VENTE PARTOUT
Demandez-le à votre fournisseur

"JEAN RIVARD"

(A. Gérin-Lajoie)

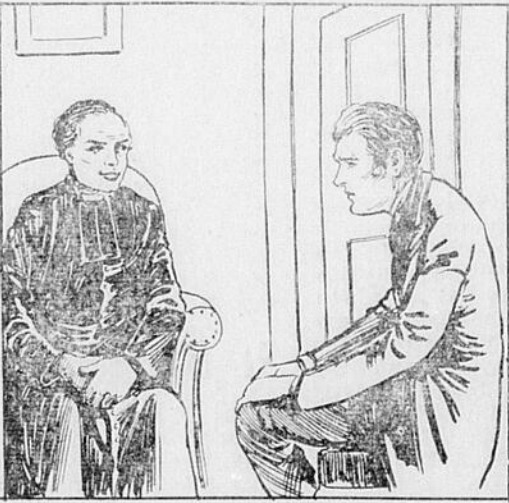
1 — LE DEFRICHEUR

Editeur:

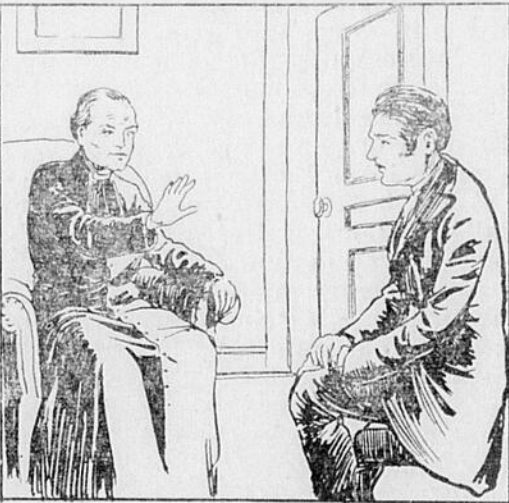
L'Action Catholique des Voyageurs de Commerce
Section des Trois-Rivières.



Jean Rivard, né à Grandpré, en 1824, l'aîné d'une famille de douze enfants, avait à peine fini sa rhétorique, lorsque survint la mort de son père, Jean-Baptiste Rivard. Après avoir mouillé de ses larmes la tombe du défunt, il reprit la route de la maison endeuillée.



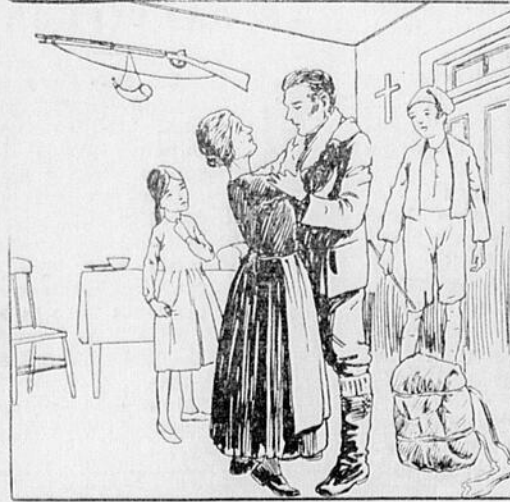
Qu'allait-il devenir? Terminer son cours classique? Inventaire fait, le patrimoine de chacun des enfants s'élevait à quelques cents dollars. Capable avec cette somme de terminer sa Philosophie se trouverait-il plus avancé si sa vocation au sacerdoce n'était pas bien prononcée. Que faire? Il ira consulter son curé.



Après avoir laissé parlé son jeune visiteur: — "Mon enfant, dit M. le curé Lebane, ne faites pas cela! Devenir avocat brillant, c'est certes un beau rêve, mais, pour vous rêver chimérique. A quoi servent-ils les honneurs? Vous voulez peut-être devenir riche et aider vos frères? Y en a-t-il beaucoup d'avocats riches?"



Après cette entrevue, Jean Rivard, se dit prêt à abandonner son projet, mais ajouta-t-il. "En abandonnant ce dessein, je retombe dans les mêmes soucis. Mon curé me conseille d'embrasser la carrière agricole. Serais-je condamné à travailler comme homme de peine? Devrais-je m'expatrier? Quoi de plus antipatriotique."



— Non, il ne sera pas dit qu'un fils de Baptiste Rivard devienne un déraciné. Dans les cantons de l'Est, en arrière des paroisses qui bordent notre beau St-Laurent, il existe d'immenses forêts qui ne demandent qu'à être défrichées pour produire de belles récoltes. Courage! — "Ma bonne mère, bénissez-moi".



Le coeur plein d'émotions Jean traversa en canot le St-Laurent. Arrivé dans un village aux maisons propres, il frappa à la porte du magistrat de l'endroit, M. Lacasse. Celui-ci s'intéressa à ce jeune collègien de dix-neuf ans. — "Si vous êtes modeste et persévérant, vous réussirez. Allez, mon homme vous conduit".



Rivard et son guide parcoururent le canton de Bristol. A trois lieues de Lacasseville, un lopin de terre au sol fertile plut à l'explorateur. Il en fit l'acquisition. Revenu à Grandpré il pouvait dire à son frère Jean: Je suis propriétaire. A trente ans, je serai riche! Pour cela j'ai mes bras...



Partir, c'est mourir un peu, mais pour Jean Rivard, c'était mourir deux fois! L'heure du départ approchait et outre les adieux à sa famille, il devait les faire à une jeune voisine de dix-sept ans, du nom de Louise Routier à laquelle il avait donné son coeur.

(à suivre au prochain numéro)